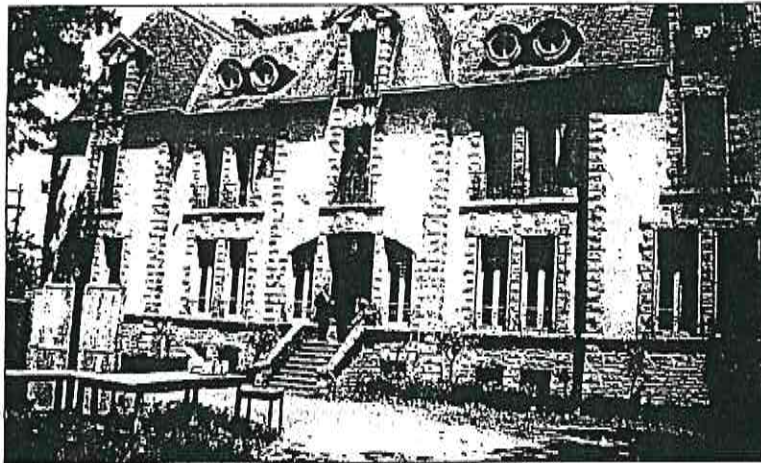


ROBERTE CHAUVET

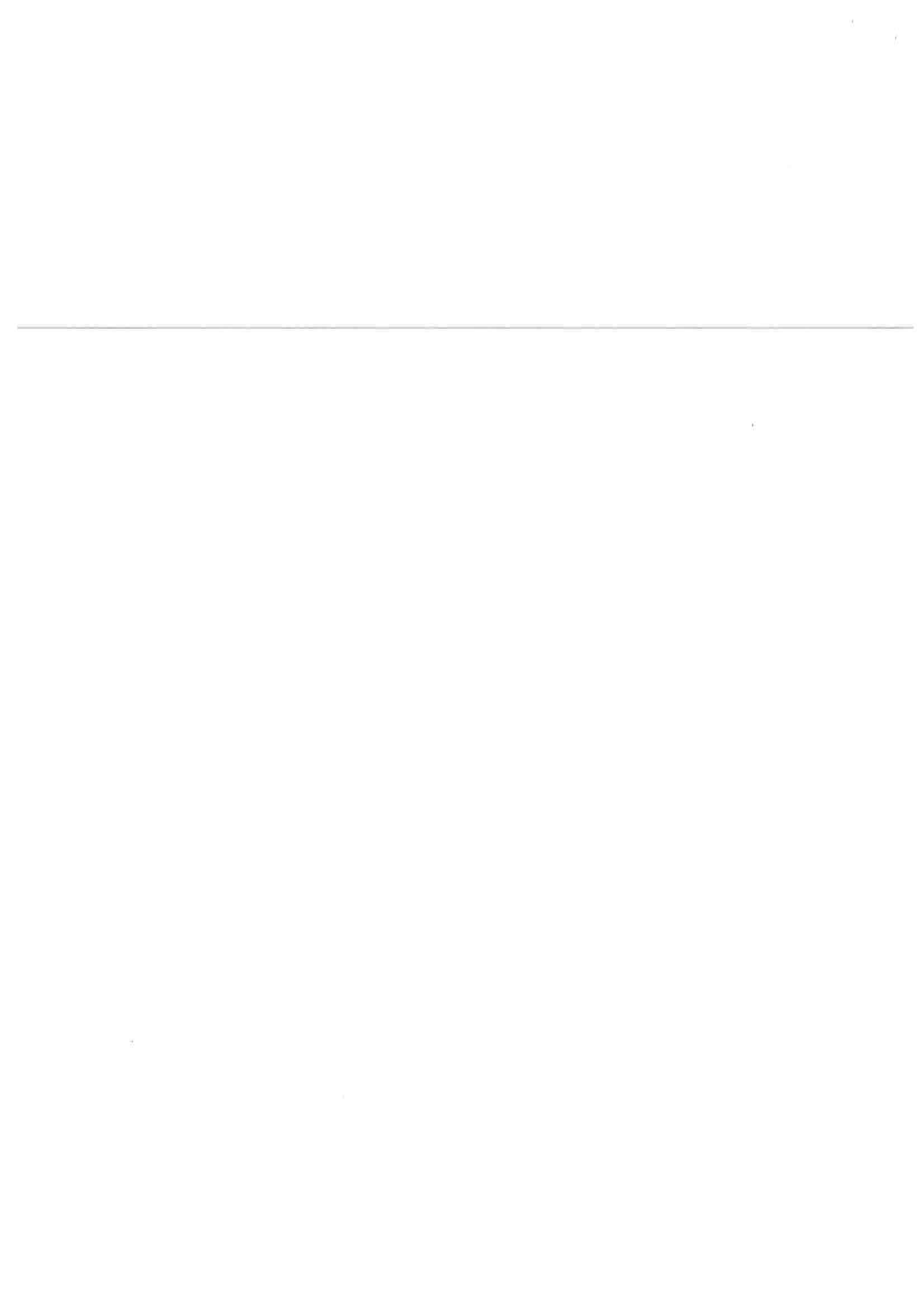
Un Marin-Pompier
(français)
dans une Poche
(allemande)

Lorient - La Baule 1942 - 1945



Château Pavie, La Baule - 1944

Récit tiré du Journal de Robert Chauvet



AVANT-PROPOS

Un soir bleu de Provence, en 1999, j'eus l'occasion d'évoquer, devant des amis, les années d'Occupation en Bretagne pendant la dernière guerre mondiale, de mentionner la "Poche de Saint-Nazaire" (Septembre 1944 - Mai 1945) et j'eus la surprise de constater que si les mots "poche", "empochés" surprenaient, semblaient saugrenus, provoquant même de petits rires, les faits, eux, étaient bel et bien ignorés de mon auditoire.

Je me suis dit : "Bien sûr ! c'est de l'histoire déjà ancienne - Et La Baule, Saint-Nazaire, en ces temps de feu et de sang, n'étaient pas le nombril du monde". De plus, mes interlocuteurs avaient vécu cette période en "zone libre".

Avec un peu de mélancolie j'ai relu le "Journal" qu'avait tenu, alors, mon mari, "empoché à La Baule" en tant que Marin-Pompier. J'ai aussi relu, en amont, notre correspondance. Puis j'ai réuni divers documents, concernant les mois qui ont suivi la libération de la Poche, le 11 mai 1945, et la "liquidation" de la Marine allemande de Saint-Nazaire par la Marine française.

Arrivée à ce point, j'eus une impérieuse envie de prendre connaissance des récits, des témoignages, qui, pensais-je, avaient sûrement été publiés, nombreux, dans la région, à cette époque-là. Certes, j'ai trouvé quelques ouvrages où l'on parlait de "poches", du point de vue des belligérants. On apprend par exemple, beaucoup de choses dans "Les Poches de l'Atlantique" de Jacques Mordal (Presses de la Cité - 1965). Mais ce que je cherchais, c'était des témoignages d' "empochés de La Baule".

Première désillusion : je n'ai pu me procurer que deux ouvrages sur la Poche vécue de l'intérieur, par des français. Le premier a pour auteurs : Jeannine et Yves Pilven le Sevellec, et pour titre "Les Délaissés de la Libération" (Éd. Ouest Eclair - 1995). Le second, "La Baule 1939 - 1945" et son auteur Luc Braeuer en est aussi l'éditeur (1998). Il y eut probablement d'autres écrits. Mais ils ne doivent pas être bien nombreux, et sans doute épuisés.

En effet, dans "Les Délaissés de la Libération" les auteurs soulignent ce "mur du silence" qui s'est abattu sur la Poche. Ils écrivent aussi dans leur avant-propos : "Ce qui peut laisser perplexe, c'est le mutisme de la presse régionale durant ces neuf mois. Elle semble ignorer à peu près totalement ce qui se passe réellement à trente kilomètres de Nantes."

Ainsi le Général De Gaulle, venu décorer la ville de Nantes en janvier 1945, dans son discours n'a "aucun mot de compassion, d'encouragement" pour ces français encore sous la domination allemande, à quelques kilomètres de là.

"D'ailleurs, qui connaît, alors, l'existence de cette Poche ?" s'interrogent J. et Y. Pilven le Sevellec.

Eux-mêmes vivaient à quelques centaines de kilomètres et l'ignoraient. Ils apprirent ne l'avoir découverte que trente-cinq ans plus tard, en faisant, dans la région, des recherches sur les monuments aux morts. Du coup, je devins indulgente pour mes amis méridionaux.

Les deux ouvrages que j'ai finis par obtenir sur La Baule, côté empochés, sont fort intéressants. On y présente, grâce à de nombreux témoignages, la façon dont les empochés ont vécu, coupés du reste de la France ces neuf mois incroyables. Il y est question des civils français (125.000), des militaires allemands (25.000), des résistants, du clergé, des fermiers, de la Croix-Rouge, etc... etc... et même d'une maison close !...

Mais, deuxième désillusion, sur la Compagnie des Marins-Pompiers (qui n'a pas cessé d'être en relation avec l'Unité Marine de Nantes libérée - qui en a reçu sa solde, son tabac - à qui les Américains ont donné l'ordre de rester sur place - qui participe à la vie de la Cité - qui est cantonnée en pleine ville, au Château Pavie, lequel deviendra P.C. de la Marine le jour même de la Libération)... pas une ligne - pas un mot - ni en bien, ni en mal. Rien.

Ce qui me décida à regrouper les pages et les documents en ma possession, susceptibles d'aider à combler cette lacune.

Je ne prétends pas faire œuvre d'historien ! Je n'en ai pas la formation, et il faudrait faire des recherches, qu'à mon âge, je n'ai pas envie d'entreprendre - C'est seulement un témoignage, une façon modeste de répondre à ce "devoir de mémoire" dont on parle tant en ce moment.

Aix-en-Provence, 1999

Roberte Chauvet

Enregistré à la S des G.D.L. (S.T.O.)

sous le n° 1999-10-0146

I

1940 - La Marine française n'a pas été vaincue. Ses navires ont gagné la Grande-Bretagne, l'Afrique... On sait les drames que certains ont vécus. Mais c'est une autre histoire.

Celle que je veux conter commence en *Juin 1940* à la Citadelle de Port-Louis près de Lorient, à l'Ecole de Mitrailleurs contre-avions, où mon mari, Robert Chauvet, est instructeur.

Ces marins-là, restés à leur poste jusqu'au bout, puisqu'on devait s'y battre contre les Allemands, furent pour la plupart, faits prisonniers.

Certains échappèrent à la déportation en Allemagne parce que la D.P. (Direction du Port) à Lorient, a pu les accueillir parmi son personnel. Ce fut le cas pour mon mari. Cela dura jusqu'au Mardi de Pentecôte 1942 où arriva un message qui informait Robert Chauvet qu'il était mis en *disponibilité* en attendant qu'il reçoive un laissez-passer pour se rendre à Toulon, où il devait embarquer pour effectuer son stage de Capitaine d'armes.

Nous quittons Lorient et gagnons la Touraine où nous attendons ce laissez-passer en rêvant de Provence. Il n'arrivera jamais...

Dans ses *Souvenirs*, rédigés après son départ en retraite, Robert Chauvet écrit :

"Les relations entre Berlin et Vichy se détériorent. De plus en plus de Français sont expédiés en Allemagne pour travailler. L'Amiral Darlan, lui, veut conserver le plus possible de ses marins sur notre territoire. Au lieu du laissez-passer pour la zone libre, je reçois une désignation pour le Corps des Marins-Pompiers à... Lorient. Désormais je ne suis plus prisonnier sur parole menacé d'Allemagne, mais un marin français dans un corps français.

La situation risque de durer longtemps puisqu'en fait, sous prétexte de protéger les biens français contre l'incendie nous couvrons quelques milliers de marins de tous grades résidant en Bretagne. Ils sont sur nos registres et, à la moindre alerte de transfert Outre-Rhin, ils rallient, avec leur uniforme, notre service où nous les conservons le temps voulu pour que le calme revienne."

Dans les lettres que nous échangeons à cette époque-là, les choses ne sont pas dites aussi clairement, et pour cause !

C'est dans une saynète écrite à La Baule (1943-1944) que mon mari est le plus explicite sur ce sujet. Il y met en scène Jean Gouin, matelot (démobilisé) de la Marine nationale, qui vient de rentrer dans ses foyers. Il est convoqué au S.L.O.M. (Service Local des Œuvres de la Marine) à Vannes. Le directeur lui apprend que la Marine organise l'enrôlement des marins rendus à la vie civile, dans divers organismes : "Vous avez le choix. Etre 1) Gendarme maritime, 2) Marin de direction du port, 3) Marin-Pompier." Il ajoute : "Je tiens à vous préciser que cet emploi n'a qu'un caractère provisoire, nécessité par les circonstances. La Marine vous garde à sa disposition et elle vous met à l'abri, du même coup, d'un départ pour l'Allemagne au titre du S.T.O. (1)"

(1) S.T.O. (Service du travail obligatoire) : En 1942 un accord entre Laval et Sanckel prévoit l'envoi de cinq cent mille (500.000) travailleurs français en Allemagne, ce qui devait permettre le retour de prisonniers de guerre. Il y eut si peu de volontaires que l'Etat Français, par une *Loi de février 1943*, instaure le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.). Les travailleurs sont requis par la police.

A cette époque-là il n'y avait pas encore de *maquis organisés* en mesure de recevoir un grand nombre de réfractaires. On se *planque* où et comme on peut. Beaucoup de ces déportés moururent en Allemagne : 60.000 sur 600.000 dont 15.000 fusillés, pendus, décapités pour sabotage ou résistance.

Ici il me faut citer (un peu longuement, puisque son livre est épuisé) l'auteur des *Podex de l'Atlantique*, Jacques Mordal⁽¹⁾. Dans le chapitre intitulé *Intelligences aux ennemis*, on peut lire ce passage concernant le Capitaine de frégate Hubert Mayer : "Après avoir dû, la rage au cœur, saborder à Toulon, le 27 novembre 1942, le contre torpilleur *Lynx*, dont il avait pris le commandement trois semaines plus tôt, il avait été rapidement rappelé de congé, pour s'occuper, en liaison avec la Direction du personnel militaire de la flotte, des contacts à garder aussi étroitement que possible avec les marins démobilités. Mission qui demandait, on s'en doute, la plus extrême discrétion, et en vue de laquelle il avait été affecté au Service Local des CEuvres de la Marine (S.L.O.M.) de Paris. Le service avait été créé après l'Armistice pour venir en aide aux marins et à leurs familles, mais depuis Novembre 1942 il servait à camoufler les activités les moins orthodoxes."

Robert Chauvet rejoignit son affectation début Mai 1942. Je me souviens de mes questions multiples et de ses réponses évasives.

5 mai 1942 - "Je ne peux guère te renseigner pour l'instant car tout est encore flou. Seule précision, nous sommes ici, en principe jusqu'à la fin de la guerre. Pour faire l'instruction militaire et l'encadrement d'une nouvelle Compagnie de Pompiers."

9 mai 1942 - "Comme les pompiers ont besoin d'une instruction militaire, c'est nous, fusiliers, qui sommes chargés d'encadrer la nouvelle compagnie. Deux heures, chaque matin, d'instruction. Et je t'assure que ça barde ! Car il faut former des types disciplinés, souples, rapides. Ensuite, instruction pompier que nous suivons avec les élèves."

Ces marins-pompiers n'étaient pas des pompiers d'opérette. Ils apprenaient à rouler et dérouler les tuyaux dans les règles de l'art, à passer dans la chambre à fumées, à manœuvrer la *Grande Echelle*, à y monter, à en descendre dans le style pompier. Il y avait aussi les *échelles à crochet* :

"Ce sont des échelles de quatre mètres cinquante, légères, étroites et terminées par un grand crochet, qui servent à escalader un bâtiment par l'extérieur, de fenêtre en fenêtre, d'un étage à l'autre. On doit les lever en équilibre, et leur faire exécuter un demi-tour. Il faut du poignet et du jarret."

Puisqu'il est possible que mon marin-pompier de mari reste quelques temps à Lorient, nous réussissons à trouver, d'abord, une chambre meublée à Port-Louis, puis un appartement vide à Lorient. C'est notre premier chez nous, que nous meublons avec enthousiasme et... inconscience !

Car c'est alors que commencent les grands bombardements alliés.

Les marins-pompiers sont sur la brèche, constamment. Dur, ce qu'ils ont à vivre, non seulement sur le plan physique mais aussi sur le plan moral ! Tant de misères, de désespoirs accumulés, de vies détruites, de vies ruinées. Les avions alliés déversent une pluie de bombes incendiaires, accompagnées de plaquettes de phosphore. Systématiquement la ville va être détruite.

(1) L'éditeur de son livre présente ainsi Jacques Mordal : "... d'une famille de marins, marin lui-même. Prît part aux opérations de *Dunkerque* (1940) au cours desquelles il fut par deux fois coulé en quinze jours et gravement blessé. Servit ensuite en Afrique du Nord, puis à l'Etat-major particulier de l'Amiral Auphan, Secrétaire d'Etat à la Marine. Il termine la guerre avec les fusiliers marins, devant *Dunkerque* après avoir, pendant dix-huit mois appartenu à un réseau de renseignements sur les côtes de la Manche."

On chasse par le feu les habitants, tous les services, et, éclairé par les incendies, on déverse les bombes explosives. Je me souviens d'une expression : *Tapis de bombes... Parfois une bombe au mètre carré.*

La vie est tout à fait désorganisée. Il n'y a plus d'eau, ni de gaz, ni d'électricité, ni aucun ravitaillement. Je suis enceinte. Les autorités conseillent aux civils d'évacuer. C'est à nouveau la Touraine où mon époux me conduit entre deux trains.

De retour à Lorient, quasiment détruite, grillée, aplatie, il retrouve, rue Vauban, dans notre quartier anéanti, notre maison encore debout, miraculeusement. Il décide alors de faire l'impossible pour mettre à l'abri nos affaires, tout ce qui constitue notre *ménage*, le seul bien que nous possédions.

31 janvier 1943 - *"Je suis passé à la maison. Toujours debout. Il est tombé deux bombes incendiaires dans la cuisine. Elles ont pénétré jusqu'au premier étage (nous occupions le troisième étage). C'est Paulette qui les a éteintes. Il n'y a plus rien rue Vauban. Le quartier est à plat. C'est sinistre et mort. Plus personne dans l'immeuble. Je me dépêche d'emballer les affaires. Peut-être réussirai-je à les expédier à la campagne avant que la maison ne s'effondre."* (Plus tard, de vive voix, il nous avouera que tout *bougeait* quand on empruntait les escaliers...).

4 février 1943 - *"Monsieur Perthuis, notre voisin journaliste m'a donné un tuyau pour faire partir par rail, nos affaires. L'ami Vincent Bardouille s'est mis en campagne de son côté... J'espère que tout sera prêt... Tout partait dimanche..."*

Dimanche 7 février - *"Hier après-midi nous avons chargé le wagon. Il a dû partir cette nuit..."*

Quel décalage je constate ! entre ce que disent, brièvement, ces lettres, et ce qui nous sera conté de vive voix et que je retrouve dans ses *Souvenirs* écrits à la retraite, dans un classeur intitulé *Baraka*.

Voici la relation *Souvenirs* :

"Lorsque je reviens à Lorient, la maison est toujours debout.

Nous étions partis en faisant le sacrifice de tout ce que nous avions laissé.

Mais, maintenant, comment ne pas tenter de sauver notre modeste bien ?

L'un de mes voisins, à l'étage en dessous, journaliste au journal local a sympathisé avec nous. Il me conseille d'aller voir, de sa part, d'abord un employé de chemins de fer, ensuite tel ami qui possède un camion.

Ce que je fais.

D'abord la S.N.C.F. - Reçu à bras ouverts : "Venez le jour que vous voudrez, à l'heure que vous voudrez, avec votre déménagement. On s'arrangera."

Je n'en reviens pas. Mais faisons confiance.

Je vais voir le propriétaire du camion. Là aussi, même accueil.

"Quand vous voudrez. Je vous demande seulement dix litres d'essence."

Ça c'est une autre paire de manches ! Comment découvrir, et rapidement, (ça presse, puisque chaque nuit, des rues, des quartiers entiers, disparaissent sous les bombes), comment découvrir dix litres d'essence dans une ville où il n'y a plus de ravitaillement, ni aucun service administratif assuré. C'est presque demander l'impossible.

J'en parle à mes bons camarades des marins-pompiers, anciens du bataillon des fusiliers marins, comme moi. Pas l'ombre d'une hésitation : ces dix litres d'essence, il faut les dérober aux Allemands et les sortir de l'Arsenal (notre caserne est à l'intérieur de l'Arsenal). Nous ne doutons de rien ! Au travail. Nous établissons notre plan.

Subtiliser dix litres d'essence aux Allemands, c'est facile pour nous. En tant que marins-pompiers nous sommes chargés de la sécurité de tout ce qui est français dans l' Arsenal et sur quoi les Allemands n'ont pas encore mis la main. Il suffit de s'approcher de certaines valottes stationnant près de nos bateaux-pompes et... on pompera l'essence dans les réservoirs allemands pour en remplir des bouteilles.

Sortir ces bouteilles de l' Arsenal, gardé par des sentinelles allemandes, c'est autre chose. Mais, miracle de l'amitié, conjuguée avec le culot français et la candeur de nos occupants, voilà ce que nous mettons au point :

Nous sommes trois à sortir, chacun des soirs où nous ne sommes pas de service, avec une petite valise à la main, valise que les gendarmes allemands nous font ouvrir par principe, sans pour autant s'attarder sur son contenu. Chacun de nous trois va mettre dans sa valise deux litres d'essence, les bouteilles calées par du linge. Et nous allons jouer le tout pour le tout. Moi le premier puisque c'est pour moi qu'est montée l'opération. Si je réussis, les deux autres qui m'observeront de loin tenteront alors leur chance.

D'une allure tout ce qu'il y a de plus naturelle et innocente je m'approche de la Grande Porte de l' Arsenal. Au dernier moment, je n'attends pas que le gendarme allemand, sur ma gauche, me fasse signe. Je me dirige vers lui.

Sans effort apparent, je pose ma petite valise à plat sur mon avant-bras gauche, l'ouverture dirigée vers ma droite (où il n'y a personne). Je fais claquer la serrure et soulève, très légèrement le couvercle, comme si je voulais réellement l'ouvrir et présenter son contenu à l'inspection. Puis je marque un léger temps d'arrêt devant le gendarme. La valise n'est pas vraiment ouverte.

Le gendarme me fait signe de passer. Je pousse un soupir de soulagement en m'éloignant. Par trois fois le même stratagème réussit.

Mais il y a encore quatre litres d'essence à sortir ! Les deux derniers camarades n'ont pas l'habitude de trimbaler une valise. Il a donc fallu imaginer autre chose pour eux : ils ont chacun deux litres, attachés par une ficelle, qui passe autour du cou, sous la chemise. Et les fameuses bouteilles pendent, chacune dans une jambe du pantalon.

Heureusement qu'ils étaient amples, à cette époque !... Qu'aurions nous fait avec des jeans collants ?

Pour que ces bouteilles ne ballottent pas, en risquant de révéler leur existence, on les a attachées à la jambe avec une autre ficelle, faisant le tour du mollet. Le premier passe bien. On ne le fouille pas. Pas de problème ! Ouf !

Mais le second, que nous observons de loin, paraît en avoir, lui, des problèmes ! Car il se met à boiter lamentablement. C'est l'inénarrable Vincent Bardouille, un breton bon teint - Un être attachant, généreux, s'efforçant avec humour de jouer sans cesse le rôle du naïf, qu'il n'est pas. Car il n'est pas naïf l'ami, loin de là ! Pour rouler les Allemands !

[... Je me souviens : c'est le seul qui soit parti de la Citadelle en Juin 1940, avant que nous ne soyons faits prisonniers, en emmenant deux de nos mulets. Sa femme tenait une petite femme à Caudan, la localité où les prisonniers allaient être rassemblés.

Et... c'est lui, que nous vîmes un jour pénétrer dans notre camp, habillé en paysan breton : chapeau "à guides", petit gilet de velours noir, gros sabots de bois d'où débordait la paille, une chique gonflant sa joue, grimpé sur une ahurissante charrette, crottée, minable, tirée par l'un de nos mulets et chargée d'un énorme tonneau d'eau. Ayant appris que nous manquions de ce précieux liquide, il venait nous ravitailler. Et il revint chaque jour, ce bon copain, au risque de se faire prendre, tant que nous ne fîmes pas évacués sur Hernebon.

[Je ferme la parenthèse...]

Donc ce fameux jour de 1943, c'est lui que, de l'extérieur de l' Arsenal, nous voyons avancer lentement, boitant de façon alarmante, et paraissant prêt à rendre l'âme.

Ouf ! il passe la porte sans incident et, toujours boitant, se précipite dans le premier café veru où nous allons le rejoindre. Il a disparu dans les toilettes. Enfin il reparait : la ficelle qui tenait une de ses bouteilles au mollet avait glissé, et la sapristi de bouteille brinquebalait le long de sa jambe. Pour l'immobiliser il avait inventé sa boiterie.

Que nous fussions pris l'un ou l'autre avec cette dernière, très surveillée, subtilisée aux Allemands, que serait-il advenu ? Pour bien moins que cela ce fut, parfois, la déportation... Ce fut aussi pour certains l'occasion de se faire délivrer, plus tard, de magnifiques certificats de résistance.

Nous filons chez le propriétaire du camion.

C'est d'accord. Dès le lendemain matin, on déménage. J'ai préparé les caisses, démonté les meubles, etc... Bien entendu les solides et fidèles amis sont de la partie ce matin là.

En vitesse on charge le camion. Je me fais, malgré tout un peu de souci pour la gare. Mais lorsque je me présente, vers midi, à l'employé à qui j'avais eu à faire, il me conduit immédiatement dans le secteur "triage", près d'une voie sur laquelle sont rangés de nombreux wagons portant tous une étiquette de la Wehrmacht. Imperturbable il fait sauter l'étiquette du premier wagon, fait acculer le camion devant sa porte et nous chargeons en deux temps trois mouvements.

Le chargement terminé, il plombe les portes, colle des étiquettes à mon adresse en Touraine, avec une impressionnante collection de cachets et de tampons, et français et allemands. "Le tour est joué, votre wagon partira ce soir."

Quatre jours après je reçois une lettre de mon épouse. Le wagon est arrivé sain et sauf en gare de l'Île-Bouchard, Indre-et-Loire. Le chef de gare est venu lui-même la prévenir, tant il est sidéré que ce wagon ait pu passer à travers tous les périls qui jalonnaient son trajet."

En effet, il est parti juste avant la destruction de la gare de Lorient, il est aussi passé juste avant un déraillement entre Vannes et Redon qui l'aurait bloqué, immobilisé dans une zone rien moins que sûre. Enfin il est passé juste avant le bombardement de la gare de triage de Saint-Pierre-des-Corps, près de Tours. Notre étonnement est à son comble quand nous nous rendons compte qu'on a fait sauter les cadenas mais qu'il ne manque rien !!! si ce n'est une tringle à double rideaux et des rideaux de défense passive.

Et, pourtant, bien en vue, il y avait nos deux vélos et une caisse à outils...



II

L'évacuation obligatoire de tous les civils vient d'être décrétée à Lorient. Et le massacre de Lorient continue. Où il n'y a que ruines, amas informes, tombent encore et encore, des tonnes de bombes de grande puissance. Il n'y a plus une rue, plus une place, il n'y a plus un édifice public debout. Tout est écrasé, re-écrasé, calciné, disloqué, mais les bombes s'acharnent, nuit après nuit, à hacher, à ébranler, à souffler, à labourer les décombres. Sous l'effet des explosions la terre tremble à des kilomètres à la ronde.

Les bases sous-marines allemandes ne seront guère touchées, mais la pauvre ville n'en finit pas d'être martyrisée, d'agoniser.

Que peuvent faire les marins-pompiers pour les civils, sinon aller jusqu'au bout de leur résistance, de leur compassion, de l'horreur ? Labeur d'insectes dans une fourmilière explosée.

Robert Chauvet, rassuré de savoir son épouse à l'abri, satisfait d'avoir éloigné notre ménage de l'enfer de Lorient, s'occupe enfin de lui-même.

Il doit être opéré d'urgence d'un impressionnant anthrax.

A Lorient, l'hôpital n'a plus rien. Pas question de l'y opérer. On lui dit de gagner l'hôpital de Vannes par ses propres moyens ! malgré ses souffrances et sa fièvre. Même pas d'ambulance pour le conduire à la gare, relativement éloignée, ou plutôt à ce qui reste de la gare de Lorient. Il y attendra un hypothétique train, plus de deux heures en se bourrant de cachets.

Durant cette hospitalisation, les marins-pompiers, puisqu'il n'y a plus rien à brûler à Lorient, sont repliés sur Caudan, à quelques kilomètres. Il les rejoint après une brève convalescence et m'écrit :

25 mars 1943 - L'Amiral Abrial, sur la proposition des Allemands, a décidé de former des compagnies de marins-pompiers, uniquement composées de marins démobilisés. Elles porteront le nom de Cadre Latéral. Elles sont faites pour employer des marins. Nous allons, ici, en prendre deux cent cinquante. Nous toucherons la solde des pompiers du même grade. Nous seront notés comme auparavant. Au terme de notre engagement nous pourrions opter pour la Marine ou les pompiers. Et naturellement nous sommes susceptibles d'être rappelés à tout moment dans un autre service de la Marine. C'est la régularisation d'une situation qui jusqu'ici était un peu bancal."

A Caudan la vie est relativement plus calme qu'à Lorient. Le service s'organise. Chaque fois que c'est possible, Robert CHAUVET fait un saut en Touraine. Mais c'est bien loin. Et chaque voyage relève de l'exploit, est rempli de dangers et d'imprévus : ponts sautés, voies détruites, trains déraillés, déviations inattendues, gares pilonnées. Par exemple, fin Mars 1943, il lui a fallu cinquante et une heures et demi pour un trajet de quatre cent cinquante kilomètres.

Il y a des marins-pompiers à Nantes. Ce serait quand même plus près... Armons-nous de patience. La demande de mutation aboutira peut-être un jour.

Le 25 Avril 1943 à l'aube du *Dimanche de Pâques* notre bébé voit le jour, lors d'une permission de son papa.

Début Août 1943 arrive enfin la désignation attendue. Désignation pour La Baule où est créée une nouvelle Compagnie de Marins-Pompiers, dépendant de Marine Nantes.

Nous tournons la page avec un soupir de soulagement, ne nous doutant pas qu'un piège va se refermer, qui nous infligera une dure séparation de onze mois dont neuf de *Poche*, avec tout ce que cela signifie.

Mais pour l'heure, après l'enfer de Lorient et son ambiance de fin du monde, c'est rafraîchissant pour mon mari d'atterrir dans cette petite ville accueillante, qui fait penser aux vacances d'avant-guerre.

Au début la Compagnie est logée dans trois villas⁽¹⁾. Et celle des Officiers Mariniers donne sur le front de mer : boulevard du littoral, plage, océan !

Joie de ce jeune marin de trente ans qui retrouve l'odeur de la mer et qui peut évoquer les croiseurs où il a été embarqué : le Colbert, le Duquesnes.

17 Août 1943 - *"A peine tombé du lit, vers six heures et demi, je vais sur le balcon, torse nu, respirer une bonne "bolée" d'air du large. Cela me rappelle le branle-bas à bord, et la montée, le hamac sur l'épaule, sur le pont balayé par le vent salé."*

Octobre 1943 - *"Il y a grand vent. Ça gronde. Ça souffle. Ça renue. J'aime ça. La mer est furieuse. Je me mets de temps en temps sur le balcon et, en fermant les yeux, je crois (presque) être dans la "baignoire" de la passerelle, à mon poste de veille."*

Autre profonde satisfaction : une authentique ambiance marine règne à la Compagnie.

"Il n'y a que des marins de la flotte. Pas de sédentaires, c'est-à-dire de ceux qui ne font que des postes à terre" (...) "C'est un plaisir de vivre ensemble, comme un équipage, avec un Commandant qui, je crois, a des idées larges."

Ces marins-pompiers portent l'uniforme de la Marine nationale française, et la population bauloise, émue, leur marque sa sympathie. Toutes les occasions sont bonnes.

Il y a eu la messe du 11 Novembre à laquelle assistaient un certain nombre de marins, quatre officiers et une dizaine d'officiers mariniers.

Il y a eu la fête de Jeanne d'Arc où les marins-pompiers sont groupés dans une travée de l'Eglise, l'autre travée accueillant le Conseil municipal, les Corps constitués, etc... Belle occasion pour tous de sentir battre son cœur à la sonnerie au champ qui retentit à l'élévation, et à *La Marseillaise* qui conclue la cérémonie.

Bien sûr, tout n'est pas idyllique : C'est la guerre. Il y a l'Occupant. Et, sur place, les conditions de vie, de ravitaillement sont dures. La Baule est surpeuplée de réfugiés ; Saint-Nazaire ayant été laminée comme Lorient, ses services administratifs s'y sont repliés.

Il n'y a plus de gaz pour la cuisine. Quand l'hiver arrivera, le problème du chauffage se posera, primordial pour les réfugiés, sans bois, sans charbon, dans ces habitations conçues pour la belle saison.

Néanmoins la vie s'organise chez les marins-pompiers. La Compagnie remplit son rôle officiel et s'attache à occuper ses hommes. Le travail ne manque pas. Il y a d'abord tout ce qui relève des conditions très particulières du moment.

(1) Dont la Villa Bruno, Allée des Impairs et la Villa Primerose, Allée des Mouettes.

Par exemple:

5 septembre 1943 - "Nous recrutons du personnel et nous constituons des petits postes de pompiers tout au long de la côte."

Petits postes qui iront bientôt renforcer Nantes où l'on s'attend à de nouvelles attaques aériennes d'extrême violence.

Il y a aussi tout ce qui fait la vie courante de la Marine : promotions, dégagement des cadres, propositions au cadre de maistrance, Conseil d'avancement, etc...

J'ai l'impression, en relisant nos lettres de cette époque, qu'en dehors des contacts obligatoires entre autorités françaises et allemandes, les marins-pompiers s'efforçaient de vivre discrètement, sans faire de vagues comme ils disent.

Bien des années plus tard, à la retraite, mon mari contera quelques anecdotes qui pimenteront néanmoins leur *Été 1943*, et qui, bien entendu ne figurèrent pas dans ses lettres d'alors.

Evoquant les trois villas qui furent un temps cet été là le cantonnement de la Compagnie, Robert Chauvet précise qu'au milieu du triangle qu'elles formaient, il y avait un hôtel où venaient en repos les sous-mariniers allemands de Saint-Nazaire de retour d'opérations.

"(...) avec eux, et notamment les officiers, des relations correctes s'établirent. Nous étions voisins et marins, appelés à nous croiser quotidiennement, autant que ce ne soit pas en nous regardant en chiens de faïence. J'avais été appelé par leur Commandant, qui m'avait exposé, dans un français impeccable, qu'il serait correct que, de chaque côté, nos équipages soient instruits des grades de ceux d'en face (...) Pas de problème. Et les subalternes de chaque bord saluaient en premier les supérieurs de l'autre bord, qui rendaient le salut.

Un matin tout notre personnel marin-pompier est réuni pour l'appel, comme chaque jour, face à notre villa, dans l'avenue, contre le mur qui la bouche (le fameux mur de l'Atlantique). Un Command-car, avec deux officiers allemands (des Feldgraw, au long imperméable) suivis de plusieurs voitures bourrées de soldats, s'arrêtent et barrent l'avenue.

Les deux officiers, accompagnés de soldats, mitrailleuse sous le bras, s'avancent vers nous, ou plutôt vers moi, puisqu'à cette heure matinale, c'est moi qui commande. Nos officiers ne sont pas encore là. "C'est une perquisition" Car nous cachons, paraît-il des résistants. Bah ! après tout, cela ne m'émeut pas beaucoup. Je sais bien que des renseignements partent de chez nous. Mais je connais suffisamment à fond ma maison, je suis assez fouineur pour cela, pour être sûr et certain que nous ne cachons personne.

De toute façon il n'y a pas à discuter. Chercher à éviter la perquisition ne ferait qu'attiser les soupçons. Reste à souhaiter que rien de compromettant ne traîne ou ne soit découvert... J'exige seulement que chaque soldat allemand, qui pénètre dans notre maison, soit accompagné d'un marin français... en me basant sur le fait que je dois défendre une organisation de Sécurité française, qui est protégée par la Convention de La Haye. Et ça marche !

Tous les étages y passent. On ne trouve rien. Quand, au dernier moment, ces messieurs s'avisent qu'au sous-sol, l'espace qui sépare un tas de charbon d'un mur ne correspond pas à la distance relevée aux autres étages. Il pourrait bien y avoir là, une cache aménagée. J'explique, qu'il s'agit d'une énorme fosse septique.

Les Allemands aussi sont sceptiques. Ils veulent qu'on déplace le charbon, pour voir. Je refuse, arguant que, puisqu'ils désirent faire une perquisition, c'est à eux, de le déménager, pas à nos marins. Sur leur insistance je donne ma parole de marin français que mon explication est l'expression même de la réalité et... je persiste dans mon refus...

Mais la tension monte. Je commence à me demander si j'aurai le dernier mot ?

Heureusement le jeune Commandant des sous-marinières, que la présence de ses compatriotes en armes, autour de nous, a dû intriguer, nous rejoint au moment où je me dresse comme un beau diable qui commence à sentir le roussi.

Il se fait expliquer et il a vite compris !

Tandis qu'on nous maintient prisonniers dans notre villa, il emmène les deux officiers à l'hôtel qu'il occupe. Il a pu les convaincre en leur montrant une installation similaire... Les Feldgraw renoncent.

En qualité de chef de détachement, et d'un grade inférieur, correct, je salue les deux officiers allemands qui claquent les talons, et après m'avoir rendu mon salut, bien forcés ! repartent Gros-Jean comme d'habitude.

Autre anecdote. Au printemps, Robert Chauvet pour améliorer l'ordinaire et pour procurer à ses hommes une saine occupation, a mis le jardinage à l'honneur.

"Des légumes poussaient dans le petit terrain jouxtant notre deuxième villa. Je m'aperçus qu'ils disparaissaient de façon par trop accélérée. Je fis donc clore le terrain avec deux rangs de fil de fer barbelé et j'y fis accrocher trois pancartes sur lesquelles, de mon plus beau pinceau, j'avais dessiné une tête de mort entre deux tibias, avec l'inscription "Achtung minen". Cela avait évidemment une petite touche d'impertinence car mes sacrées pancartes étaient la reproduction exacte de celles que nos doryphores⁽¹⁾ accrochaient partout.

Or, voilà, qu'un beau jour, étant sur le bord de la route, regardant mes jardiniers au travail, je vis le fameux Command-car, sans escorte cette fois-ci, avec mes deux mêmes officiers Feldgraw, avançant lentement vers nous. Je crois bien qu'ils étaient sans cesse en train de renifler le résistant, le terroriste, de le traquer. Lorsque je les sentis à peu près à ma hauteur, j'exécutais un quart de tour pour leur faire le plus impeccable des saluts. Il eut été, en effet, vraiment stupide de faire semblant de ne pas les avoir vus. Ils s'arrêtèrent. J'étais, et donc, eux aussi, à côté d'une de mes belles pancartes :

- C'est à vous ce terrain ?

- Oui...

- D'où vient cette pancarte ?

- C'est moi qui l'ai peinte et placée là.

- A... ouf, ouf, ouah... ouah !!!

Toute une série de rugissements jaillissaient de la gorge de l'un d'eux, auxquels je ne comprenais rien, et pendant lesquels je prenais, bien entendu, mon air le plus candide, et mon plus angélique sourire. Au bout de quelques instants je pense qu'il faut enfin, essayer de donner mes raisons. Je réponds donc :

- On nous volait nos légumes, il fallait les protéger.

Nouvelle série d'abolements. Le calme un peu revenu ils expliquent :

- Pas soldats allemands qui volent. Soldats allemands très corrects. Alors pas de pancarte en allemand. Mais pancartes en français !!!

- Oui, mais avec la pancarte en allemand, les français qui volent, ont certainement beaucoup plus peur. Si je mets la pancarte en français ils continueront à voler...

J'ai de la peine à garder mon sérieux, ainsi que mes zèbres qui travaillent à côté et suivent la scène.

Je ne sais pas trop comment cela peut tourner. Je suis peut-être allé un peu trop loin...

Heureusement, à cet instant, le jeune Commandant des sous-marinières, descend le perron de son hôtel. Il doit avoir une certaine autorité car, en l'apercevant les deux Feldgraw remettent en route, et s'en vont...

Quelques jours plus tard nous déménageons pour nous installer, tous regroupés au Château Pavie⁽²⁾ nettement éloigné du littoral."



(1) Surnom donné aux troupes d'Occupation allemandes durant la Seconde Guerre Mondiale. Nom d'insectes coléoptères, qui envahirent à cette époque là les cultures de pommes de terres.

(2) Le Château Pavie est aujourd'hui une école (Ecole Saint-Joseph Pavie).

III

Le 6 Juin 1944, c'est le débarquement des Alliés en Normandie.

Je ne veux parler que de ce que j'ai constaté par moi-même, ou de ce que mon mari m'a confié. Mais je peux dire qu'un indéniable espoir soulève alors tous les cœurs français. On a l'impression qu'on va, enfin ! tourner une page sinistre, voir le bout d'un tunnel, si long... Personne ne doute que ce soit le "*commencement de la fin*" pour l'Occupant.

Le cœur serré on se demande quel sera le prix à payer en morts, en ruines, en larmes...

La *bataille de France* se déplace. Les informations sont inexistantes ou, souvent, erronées. Les membres d'une même famille n'arrivent pas à communiquer. On courbe l'échine. On attend... Des fourmis dans l'herbe d'un champ, qu'un géant piétine, et qui attendent que "*ça*" passe.

Les Alliés *percent, avancent*. Les Allemands déplacent leurs troupes, se regroupent...

A La Baule, en ce mois de *Juin 1944*, les marins-pompiers ont changé de Commandant. Ils sont occupés à emménager au Château Pavie, à y faire toutes les transformations indispensables. Ils sont maintenant éloignés du littoral, du Mur de l'Atlantique, ce qui rassure les allemands. Et ils sont groupés en un seul lieu, et non répartis en trois villas, ce qui permet d'encadrer les hommes et d'entretenir l'ambiance marine.

Par exemple, dans sa lettre du 9 juillet 1944, mon mari écrit :

"Dans l'immense hall d'entrée du Château Pavie, sur le mur de gauche, il y a le pavillon que nous hissons chaque matin, et que nous amenons chaque soir, lors de la cérémonie des couleurs."

Dans son rapport au Commandant Le Cloirec de Nantes, en *Mai 1945*, le Commandant de la Compagnie fera aussi état de ce geste dont on comprend l'importance symbolique et morale qu'il revêtait pour tous ces jeunes hommes. Le Commandant de Kerviler souligne également, avec une fierté légitime, que jamais les Allemands n'ont mis les pieds dans le cantonnement du Château Pavie.

Le moral, comment se comporte-t-il chez les Marins-pompiers ? Si le lendemain même du débarquement Robert Chauvet se veut optimiste : "*Le moral chez nous est excellent, chacun fait son petit boulot consciencieusement, sans s'occuper du reste. Notre rôle, notre devoir est, sauf contreordre, de rester sur place et d'attendre les événements.*", il reconnaît vite qu' "*il faut du sang-froid pour ne pas céder à l'énerverment général, aux bobards qui déferlent.*"

Il note le 20 juin 1944 : "*Les civils nous regardent, ahuris, ne comprenant pas pourquoi les Allemands ne nous ont pas encore ramassés. Il est vrai que parmi les civils, l'élément masculin lui-même est tout aussi surpris de n'avoir pas encore été emprisonné par les autorités d'occupation.*"

Après la percée d'Avranché, la bataille se rapproche de la région de La Baule et Saint-Nazaire. Le courrier se déglingue. Télégraphe et téléphone ne sont plus accessibles, seuls passent encore les plis à caractère officiel.

Plus de trains de voyageurs. Et cependant les permissionnaires rentrent, par leurs propres moyens. Certains par "*le train 11*"... c'est-à-dire à pied. D'autres, trop éloignés en Bretagne, rallient la Compagnie des Marins-Pompiers de Caudan.

Son remplaçant étant arrivé, Robert Chauvet peut, à son tour partir en permission. Ce sera la dernière avant *l'empochage*. Son voyage, surtout le retour, encore plus qu'aux précédentes permissions, est presque une prouesse. Le réseau ferroviaire est détruit en grande partie et par la Résistance, et par les Alliés. Ce qui en reste est réservé, c'est évident, en priorité, aux Allemands. Les ponts sont coupés. Les gares de quelque importance sont hors d'usage. S'il y a un train, il déverse ses voyageurs plusieurs kilomètres avant la gare. Et il faut aller chercher l'autre train plusieurs kilomètres après la gare. Entre les deux, c'est le système D.

Sa permission finie, mon mari, donc, ce *Lundi 3 juillet 1944* part pour rejoindre son poste. Il a quitté l'Île-Bouchard de bonne heure, à vélo. Il a jalonné sa route de petites cartes postales pour que je puisse suivre son trajet. Miraculeusement je les ai reçues. Reçu aussi, sa lettre du *5 juillet* de La Baule :

"(...) à quelques kilomètres de Candés la pluie s'est mise à tomber. Elle a cessé vers Saumur (là je t'ai posté une carte à neuf heures quarante cinq). J'ai pédalé jusqu'à Saint Mathurin (vingt kilomètres avant Angers). Là aussi je t'ai posté une carte, à onze heures quarante. Après avoir déjeuné je me suis dirigé vers la gare d'Angers où je me suis renseigné sur la probabilité d'un train pour Nantes. En principe il devait y en avoir un le soir. Je vais en ville et, de la poste d'Angers je t'ai envoyé une troisième carte (15 h 30). Retour à la gare. Et, à huit heures du soir j'apprends qu'il n'y aura pas de train.

Déçu d'avoir attendu pour rien, et guère en courage pour continuer à vélo (un fort vent d'Ouest corsait l'aventure) j'ai réussi à attendre un contrôleur et j'ai pu embarquer, direction Nantes, sur une locomotive haut le pied. Quelques kilomètres avant Nantes je me suis arrêté à Sainte-Luce, et là j'ai dormi dans la petite gare. A cinq heures et demi (le mardi 4) à l'aube, j'étais debout. J'ai cassé la croûte et, en route. En passant à Nantes, quatrième petite carte. A la sortie de Nantes un camion m'a dépassé. Je l'ai rattrapé, et m'y suis accroché, m'économisant ainsi les jambes pendant une quinzaine de kilomètres.

Si bien que, malgré le vent j'ai réussi à arriver à La Baule à midi et demi, le premier de tous ceux qui devaient rentrer. Je venais pourtant du point le plus éloigné."

Avant que le courrier ne cesse totalement je recevrai encore quelques lettres. Celle datée du *12 juillet 1944*, clarifie, s'il en était besoin, la situation des marins-pompiers :

"Par notre grand patron qui est ici en ce moment, nous avons des nouvelles de nos camarades de Cherbourg : les marins-pompiers sont restés sur place pendant la bataille et, depuis la prise de la ville par les anglo-américains (17 juin 1944) ils ont repris leur service, dans les mêmes conditions."

Les autres lettres évoquent soit un bref déplacement à Nantes, avec le Commandant des Gendarmes Maritimes, pour le service (*19 juillet 1944*) soit, les préparatifs d'une fête à la Compagnie dont on a chargé le Capitaine d'Armes Chauvet. Il s'en tire si bien qu'il lui sera demandé de récidiver à plusieurs reprises. Ce qu'il fait de tout son cœur car il aime aider ses camarades et les hommes à garder le moral. Je crois que c'est à ce moment là que fut écrite la saynète dont j'ai parlé plus haut, où Jean Gouin, démobilisé, se voit proposer trois moyens d'échapper au S.T.O. : la D.P., les gendarmes maritimes, les marins-pompiers.

Des lettres de cette période, mentionnent des passages d'avions, des bombardements plus ou moins proches, des soucis matériels comme la coupure de l'électricité, etc...

Mais une lettre fleuve, d'ailleurs expédiée en deux grosses enveloppes, relate par le menu, le passage de la statue de Notre Dame de Boulogne. Je ne veux pas la citer *in-extenso*, mais de

nombreux détails sont révélateurs de la place que ces marins tenaient dans le cœur de la population et dans la vie de la Cité. Dans la France entière il y eut ces manifestations qui mobilisèrent les foules. Des statues de Notre-Dame-de-Boulogne, parties de Lourdes passaient d'une localité à l'autre. Celle qui passa à La Baule eut du mal à quitter la Poche, d'après les auteurs que j'ai pu lire.

Chaque quartier prépare sa décoration, ses arcs de triomphe, etc...

24 juillet 1944 - *"Les baulois font de cet événement, qui une fête religieuse, qui une fête patriotique. Chaque chef de quartier voudrait avoir nos marins pour se faire aider. On se les arrache ! C'est vraiment un travail que de les répartir, pour contenter tout le monde."*

On a choisi pour la décoration, comme couleurs dominantes, le bleu, le blanc, et... le rose. Couleur de la Vierge, certes ! mais aussi : avant goût et arrière-pensée, car on est convaincu que la Libération est là, toute proche.

Le char de la statue de Notre-Dame-de-Boulogne arrive le *Vendredi 28 juillet 1944.*

Vendredi 28 juillet 1944 - *"Le cortège d'accueil se forme. En tête une voiture de la Feldgendarmarie ouvre la marche. Puis s'avancent les officiers de police et un détachement de leurs gardiens. Suivent les Anciens Combattants avec leurs drapeaux, la JOC, la JAC. Derrière, les officiels, dont le Sous-Préfet et les Maires, avec leur écharpe tricolore. Enfin le char de la statue (une barque) traîné par les prisonniers rapatriés. Ferment la marche, les jeunes filles et les femmes."*

La statue passe la nuit dans l'Eglise de La Baule puis c'est le départ :

Le *Samedi 29 juillet 1944*, sous la pluie, elle est remise au Pouliguen après une reconduite sur deux kilomètres. Cette procession mobilise autant de gens que celle de la veille (peut-être 6.000 participants et 7.000 spectateurs).

"Ce sont nos matelots, jugulaire au menton, qui tiennent les drapeaux et montent la garde autour de la statue (...). Le cortège se forme. Il est dix heures. Nos marins tirent le char. Et la délégation des officiels s'est augmentée de nos officiers, en uniforme, mais nu-tête, comme il se doit."

L'après-midi le soleil est revenu et, dans la ville de La Baule, se déroule une autre fête, pleine d'entrain, au profit des prisonniers. Les concerts débordent dans la rue.

"Avenue de la Gare, Place de la Victoire, on trinque, on chante. La musique déverse ses flonflons. Les morceaux militaires sont les plus demandés, les plus applaudis : Madelon, Sambre-et-Meuse, Montagnards... Et nous, nous avons un succès fou. Impossible de payer une consommation..."

Ces journées vibrantes ont comme grisé la population bauloise. C'est dans cet état d'esprit qu'elle se prépare à accueillir les Alliés qui sont proches.

Ils sont en Bretagne, Brest est libérée... Ils sont à Nantes qui est libérée... et puis ils passent leur chemin. Scénario qu'on n'avait pas envisagé. Après un grand élan d'espoir, c'est l'incrédulité, vite teintée de déception, puis de résignation pour les *empochés* français.

Il faut, peu à peu, admettre que la Poche, se forme et se ferme. Cela se fait presque insidieusement. C'est comme la cendre d'une nuit qui tombe.

Partout, dans le quart Nord-Ouest de la France, où la Bataille se déplace, le besoin d'avoir des nouvelles des êtres chers et encore plus, je crois, le besoin de les rassurer sur son propre sort, déclenche un ballet affolé, mais têtu, de lettres qu'on essaie, par tous les moyens, de faire parvenir. Certaines ne mettent que treize ou quatorze jours. D'autres se perdent définitivement.

Il en est qui arrivent groupées.

20 juin 1944 - "Je viens de recevoir six lettres de toi. Il y en a depuis le 2 juin jusqu'au 14."

Quelques unes reviendront à leur expéditeur au bout de plusieurs mois de vagabondage. Leur enveloppe bariolée de coups de tampons : "La localité n'a pu être atteinte", "Retour à l'expéditeur", "Inacheminable" et même "Rebut" !

Pauvres oiseaux de papier, palpitants d'amour, de tendresse, d'anxiété qui heurtent leurs ailes au grillage implacable dont la guerre sépare ceux qui s'aiment.

Partout régnera cette confusion, quelques jours, quelques semaines... Mais on finit vite par comprendre que, pour La Baule, c'est plus grave. Car La Baule fait partie de ce territoire de mille cinq cent kilomètres carrés autour de Saint-Nazaire, que les Allemands occuperont jusqu'à la fin de la guerre. Dans la Bretagne libérée, ce coin de France restera soumis aux lois de l'Occupant et sera encerclé par les Alliés et les F.F.I.⁽¹⁾... Les civils français y seront coupés du reste du monde... avec les gendarmes maritimes et les marins-pompiers, qui ne sont pas des *belligérants* même s'ils ne sont pas tout à fait des *civils*.



(1) Forces Françaises de l'Intérieur.

IV

"Journal de la Poche" !!!

Voici donc ce Journal tenu à La Baule par Robert Chauvet, mon mari, durant ce qu'on a appelé La Poche de Saint-Nazaire. Entre les lignes de ces pages, on devine bien des "non-dits". Un historien saurait emplir ces "blancs" en interrogeant telles ou telles archives... si elles n'ont pas disparu... Mais, tel qu'il est, ce journal peut donner une idée de ce qu'ont vécu, durant ces neuf mois, les marins-pompiers.

Naturellement, en son début, le Journal exprime ce que disaient déjà les dernières lettres.

5 août 1944 - *"Dans ces jours de fièvre, je m'efforce de rester objectif. Je cherche à conserver une conscience lucide, un raisonnement clair. Quand on me rapporte un "On dit", ou un "Il paraît que", quelconque, je le traite par la logique. J'essaie aussi de rassurer par mon calme, nos hommes, dont certains sont un peu surexcités par la proximité des Alliés, et dont d'autres, suivant l'expression de la Marine, font de l'huile."*

C'est une rude tâche, dans des circonstances pareilles, que d'encadrer un groupe de jeunes hommes. Une chance ! Le Commandant et son Capitaine d'Armes Chauvet, sont sur la même longueur d'ondes, et s'estiment mutuellement.

"Je suis heureux d'avoir ce nouveau Commandant. Avec lui je n'aurai pas de mal à maintenir ordre et discipline. Le Lieutenant de Vaisseau Poquart de Casquer de Kerviler que l'on nomme plus simplement le Commandant de Kerviler, s'est tracé une ligne de conduite et n'en dévie pas. J'essaie de suivre son exemple. Son sens de l'honneur lui permet de voir juste et de rester ferme à son poste."

La Compagnie, on l'a vu, on le verra encore au fil de ces pages, tient, sans ostentation, mais fermement, et dignement, sa place officielle auprès des baulois, dans la Cité, et face aux Allemands qui, eux, jouent leur rôle d'Occupants.

Il faut donc s'organiser, prendre en main ravitaillement, discipline, et moral des hommes. Avec la question du courrier qui ne passe plus, ce qui risque tout autant de saper le moral, c'est l'ambiance "bobardière" qui règne et fermente, et bouillonne. Voici un exemple :

4 août 1944 - *"Des gens bien renseignés nous racontent que les Américains sont à Redon. Notre officier ingénieur part, justement y chercher un camion à gazogène⁽¹⁾... il revient à midi. Il n'y a pas d'Américains à Redon."*

Grâce à ce journal nous vivons en direct la tension, l'espoir des baulois, leurs préparatifs.

4 août 1944 - *"Toute la journée les esprits ont été tendus ; les langues s'activent. A la nuit c'est tout juste si on ne nous affirme pas que les Anglais sont dans les faubourgs de Saint-Nazaire."*

Pourtant dans le communiqué anglais de ce soir (dix-sept heures) il n'était question encore, que de Rennes et des colonnes se dirigeant vers Saint-Nazaire, Lorient, Brest (...). Curieusement, aucun avion ne passe, et on n'entend pas de canonnade."

(1) Appareil transformant par oxydation incomplète, le charbon ou le bois, en gaz combustible pour le chauffage. Faute d'essence, les camionnettes et voitures roulaient avec une installation à gazogène.

Et les Allemands ?

"Ils ramassent tout ce qu'ils trouvent comme moyen de transport : vélo, chevaux..."

Et les Marins-Pompiers ?

"Comme tout le monde nous nous préparons" [à la Libération]. "Un peu avant le branle-bas, ce matin, le Commandant m'a demandé d'entraîner les hommes à chanter la Marseillaise, car dès que nous le pourrions, nous ferons la cérémonie des Couleurs à l'extérieur.

A défaut de musique, nous chanterons l'hymne national. Je leur apprend le couplet : Amour sacré de la Patrie. C'est certainement le plus sensé (...)

Dans un premier temps, afin d'éviter tout accrochage entre les Allemands (qui doivent être de plus en plus nerveux) et nos zèbres (que le vin blanc et ce flot de nouvelles, vraies ou fausses, pourraient surexciter) les permissions ont été supprimées."

Mais la décision n'est pas maintenue et, dès le lendemain :

5 août 1944 - "J'ai fait remarquer au Commandant qu'il serait préférable de laisser sortir nos hommes. Tant pour le maintien de la discipline intérieure, que pour l'effet produit sur les civils qui s'étonnent de ne plus nous voir. Les permissions ont été rétablies et il n'y a eu aucune anicroche.

D'ailleurs, aujourd'hui le calme est revenu dans les esprits. L'effervescence est un peu retombée. Les gens attendaient les Américains à La Baule pour ce matin. Il a fallu déchanter."

Nous n'entendons toujours pas le bruit de la bataille. Mais apparemment les Allemands se préparent à se battre. Les services de la Kommandantur se sont repliés ici, à l'hôtel de Bretagne. Ils sont en tenue de campagne ; bras nus, fusil ou mitrailleuse pendus au cou. Des voitures décapotées, ou dont la carrosserie, dans sa partie supérieure a été découpée au chalumeau, circulent, patrouillent. Sur les ailes des véhicules deux hommes allongés aux leur mitrailleuse.

Je suppose que La Baule va garder son caractère de ville sanitaire. La majorité des Allemands repliés ici sont en effet, des médecins, des infirmiers, des infirmières. Le drapeau blanc à croix rouge flotte sur de nombreux immeubles.

Par contre je crois que Saint-Nazaire sera défendue

(...) Les fausses, ou demi-fausses, nouvelles, continuent à éclore : Le port de Saint-Nazaire aurait été détruit. Mais j'ai vu un ouvrier qui s'y trouvait. Rien n'a sauté. Simplement, "ils" ont placé des mines en certains points (grues, quais, etc...)"

Dimanche 6 août 1944 - "Vers une heure, cette nuit nous avons été réveillés par la canonnade. Puis vers quatre heures quinze. Roulement ininterrompu, suivi d'explosions plus violentes. Mon lit vibrait sur le plancher. Portes et fenêtres tremblaient sans arrêt. Un véritable séisme.

Nous pensions que c'était sur Quiberon...

Mais à midi un de nos camarades, le Maître Le Hébel, est rentré de permission, venant de Vannes. Il nous a dit que là-bas, on croyait que ça venait de La Turballe... L'interrogation demeure...

Mais ce que ce camarade nous apprend, c'est l'entrée des Américains à Vannes. Une colonne alliée, assez forte, est passée, se dirigeant vers Lorient, vendredi soir (donc le 4). Un officier américain fit une sorte de discours. Un nouveau préfet fut mis en place, et, en route ! Le pavillon français fut hissé par l'ancien maire qui reprit ses fonctions. Et nos marins de l'Unité Marine montent la garde à la Préfecture.

J'ai appris aussi que les Allemands, ou plus exactement les Géorgiens, ont, avant de partir, tenté de mettre le feu à la Basilique Sainte-Arne, à Aunay et en divers endroits... L'abbé Allanic, oncle de notre ami Tintin aurait été fusillé.

Il paraît aussi que les Américains ne gardent pas les Géorgiens prisonniers, ils les fusillent. Est-ce vrai ? Cela me paraît bien gros."

Lundi 7 août 1944 - *"Cette nuit nous avons dormi bien tranquilles (...) Les esprits se calment peu à peu. Les Allemands, aujourd'hui, dans les rues de La Baule ont réquisitionné les bicyclettes.*

Il y a tout de même, chez eux, les marques d'une certaine nervosité à laquelle ils ne nous avaient pas habitués."

Mardi 8 août 1944 - *"Passages d'avions. Bombardements lointains. Dans la journée, alerte sur alerte.*

Plusieurs arrestations ont été opérées ce matin par les Allemands. Entre autre, celle de Monsieur Guillaume qui, l'autre jour, pour la fête des prisonniers, menait avec tant d'ardeur la vente aux enchères."

Mercredi 9 août 1944 - *"Aujourd'hui on nous dit qu'on se bat au corps à corps à Angers."*

Jeudi 10 août 1944 - *"... avalanches de nouvelles : Nantes, Le Mans, Angers seraient aux mains des Alliés. Plus près de nous : Pont-Château et la Roche-Bernard, dont le pont serait au fond de la Vilaine après les bombardements alliés.*

Dans l'après-midi on a recours aux marins-pompiers justement à La Roche-Bernard qui a été bombardée hier. Un de nos camarades part là-bas avec Monsieur Campredon, de la Défense Passive, dans une ambulance.

A La Roche-Bernard qui, paraît-il, a été, non pas bombardée, mais mitraillée, le pont est intact et les Allemands en tiennent les accès. La Roche-Bernard n'a jamais été aux mains des Américains ni des patriotes. L'ambulance a transporté trois blessés graves jusqu'à l'hôpital de Saint Gildas-des-Bois, et elle est rentrée tranquillement."

Samedi 12 août 1944 - *"On nous annonce que les avant-gardes allemandes et américaines sont entrées en contact à Savenay."*

Lundi 14 Août 1944 - *"Nantes a été prise hier par les Américains. Cette fois c'est sûr. J'ai rencontré un type qui en revenait et les a vus de ses yeux. Celui-là je le crois. Il n'a pas l'habitude de lancer de fausses nouvelles."*

Mais les Alliés n'attaquent pas Saint-Nazaire. Ils l'encerclent. Le piège s'est refermé sur 25.000 militaires allemands et 125.000 civils français. Il va falloir se faire à cette idée, l'oreille toujours tendue vers les nouvelles :

Mercredi 16 août 1944 - *"Nous apprenons, aujourd'hui un débarquement allié sur les côtes méditerranéennes. Entre Monaco et Saint-Tropez. D'autres disent à Toulon. A Cette⁽¹⁾ précisent certains... Qui? Quoi? Croire... "*

Samedi 26 août 1944 - *"Ces jours-ci les Allemands de la Poche ont déclenché une offensive. Ils ont, paraît-il, opéré un gain de terrain sérieux en direction de Nantes : quatre-vingt kilomètres, selon leur communiqué. On entend nuit et jour le canon."*

(1) "Cette" : ancienne orthographe de Sète.

"Un communiqué, soi-disant britannique, avoue des pertes sévères dans le sud de la France et que ni Marseille, ni Toulon ne seraient prises. On dit... on dit...

Les nouvelles les plus abracadabrantes nous proviennent de Nantes libérée :

- La police aurait été révoquée. Et tous ses membres remplacés. Diable ! on forme bien vite des policiers, maintenant !

- Les coiffeurs seraient requis pour tondre les femmes qui auraient couché avec des allemands...

- Le verre de vin ne coûterait plus que deux francs cinquante disent les uns, quinze sous⁽¹⁾ disent les autres.

- Le billet de mille francs ne vaudrait plus que cent francs (ou cent cinquante francs)".

On finit par l'accepter, on est empêché, coupé de la famille. On ignore les informations qu'elle peut avoir. On ignore si elle est libérée.

Mercredi 27 septembre 1944 - "Que sais-tu de notre vie ici ? Les Allemands ont installé des hauts parleurs sur la place la plus passagère de La Baule, et le soir ils déversent sur notre petite ville, les informations de La voix du Reich. Ces jours-ci il y était question de la "Résistance héroïque" des forteresses de l'Atlantique, et on citait Saint-Nazaire. Tu parles ! Il ne se passe absolument rien. Alors, quel héroïsme ?

Mais toi qui es loin, si tu entends ce genre d'information tu dois me croire en plein carnage. Remarque que cela peut venir. Il est à peu près certain que les Allemands défendront leur base sous-marine de Saint-Nazaire⁽²⁾.

La bataille, malgré les croix rouges, pourrait bien déborder un peu jusqu'à La Baule... "

Samedi 30 octobre 1944 - "Ces jours-ci on nous a appris que Tours venait d'être libérée. Qu'y a-t-il de vrai dans cette information ?

Cela m'étonne que ça ne se soit pas fait plus tôt."

C'est un fait qu'en Touraine je ne savais rien de ce qui se passait à La Baule.

Nous avons été libérés le 2 septembre 1944. Dès le 14 j'étais à Nantes, où l'on me dit que tout était calme pour les marins-pompiers à La Baule.



(1) Un sou étant égal à cinq centimes.

(2) Hitler avait donné l'ordre de défendre jusqu'au dernier homme les "forteresses" de l'Atlantique.

V

Tout était calme pour les marins-pompiers à La Baule. D'accord !

Mais lorsque je pus lire ce *Journal* je découvris quand même qu'ils avaient vécu, comme leurs camarades gendarmes maritimes, quelques histoires qui auraient pu mal tourner.

Ainsi l'aventure des gendarmes maritimes de Pornichet :

Samedi 19 août 1944 - *"Ce matin un inspecteur de la police (française), accompagné de deux sergents de ville, est venu nous informer que "le cantonnement des gendarmes maritimes de Pornichet était cerné par les Allemands. Le sous-préfet nous faisait prévenir."*

Notre Commandant, toujours maître de soi, a, aussitôt, demandé au Maire et au Commissaire central de Saint-Nazaire de prendre des renseignements et de les lui communiquer, au fur et à mesure.

Une certaine nervosité a gagné nos hommes. Certains sont allés planquer leur vélo à l'extérieur, d'autres parlaient de "se sauver" etc...

A midi le Commandant rappelle à tous qu'il faut envisager la situation avec sang-froid ; se souvenir de ce qui est prévu par les accords entre le ministère de la Marine et les autorités allemandes, à savoir : qu'au cas où une compagnie de gendarmes légers maritimes se trouverait dans une zone d'opérations militaires, les Allemands pourraient les rassembler, les désarmer, et même, les changer de cantonnement.

Après les paroles du Commandant le calme est revenu.

Ce soir la situation exposée par les autorités chargées de nous renseigner se présente sous un autre angle ; il ne s'agissait pas de la compagnie, mais d'un seul de ses membres : le Maître David, qui serait accusé par les Allemands d'être passé dans le secteur occupé par les Américains pour y porter, ou en rapporter, des renseignements.

C'est un fait : David est allé, en auto, il y a une dizaine de jours, jusqu'à Chateaubriand, pour y chercher du ravitaillement. Il y est allé et en est revenu sans avoir été inquiété.

David a été arrêté par les Allemands (ainsi que le Capitaine Le Breton qui se portait garant) jusqu'à ce qu'ils puissent faire la preuve de leur innocence.

Cette histoire crée un certain malaise chez nous...

Cet après-midi comme je me trouvais dans un café, pas loin de deux de mes Quartiers-Maitres, j'ai quand même pu constater leurs bonnes réactions.

En effet un homme est venu près d'eux et leur a conseillé de se mettre tout de suite en civil parce que, prétendait-il, on arrêtait les pompiers au Croisic.

Les deux Quartiers-Maitres m'ont appelé afin que je discute avec le type.

Celui-ci me serre la main et me dit :

- Bonjour Maître. Je suis un ancien Second Maître.

- ?

- Je disais aux marins de se planquer, s'ils ne veulent pas se faire arrêter...

- Pardon. Il y a erreur. Ce sont les gendarmes maritimes qui ont été cernés. On va probablement les neutraliser et leur enlever leurs armes ainsi qu'il est prévu de longue date, mais les marins-pompiers n'ont rien à voir là dedans.

- Si, si. Je viens de l'apprendre à l'instant : on arrête les marins-pompiers du Croisic.

Je réfléchis rapidement : Au Croisic nous n'avons plus de marins-pompiers depuis le mois d'octobre de l'an dernier. Mais nous avons en effet deux permissionnaires partis en début de l'après-midi vers Le Croisic. Je demande un peu plus de précision à mon interlocuteur. Il me soutient alors qu'il a appris officiellement que, ce matin on a arrêté les marins-pompiers du Croisic.

*Ce matin ? Impossible ! Il n'y avait aucun marin-pompier au Croisic.
Il m'est donc facile de confondre le pauvre type, à la grande joie de mes deux Quartiers-Maîtres.
Effectivement le soir tout est calme. Et nos deux permissionnaires rentrent sans avoir été inquiétés."*
Mais l'affaire David continue.

Dimanche 20 août 1944 - *"Ce matin nous apprenons, tout d'abord la libération du Capitaine Le Breton, puis un peu plus tard, celle de David.*

Dans l'après-midi notre Commandant se rend à Pornichet pour avoir un peu plus de détails de la bouche même de Le Breton.

Le plus remarquable, c'est que les renseignements qui nous avaient été transmis, pourtant par le Commissaire Central de Saint-Nazaire, Monsieur Brousseaux, ainsi que par Monsieur Tosca, le Maire, deux personnes raisonnables, qui ne peuvent être soupçonnées d'avoir voulu altérer la vérité, ces renseignements se révèlent être tout à fait différents de la réalité.

Voici, en bref, ce qui s'est passé :

David et Lacroix (le chauffeur du gazo) sont allés, il y a quelques jours, chercher des pommes de terre à la campagne. Il se trouve qu'ils sont passés dans une ferme où il y avait eu une réunion de résistants. Parmi ces résistants se trouvait un marin allemand, déserteur, lequel a été arrêté par les Allemands et condamné à mort par le tribunal de guerre maritime. Afin de sauver sa peau il a vendu les résistants, ajoutant que "même deux officiers de la Gendarmerie maritime, français, avaient assisté à une de ces réunions". On l'amena devant la Compagnie rassemblée, et, là, il reconnut David et Lacroix. Ceux-ci, étant à la ferme, avaient, en effet, bu un verre et fumé quelques cigarettes avec lui et le fermier. Ils furent donc arrêtés par les Allemands, ainsi que Le Breton qui se portait garant de ses hommes.

Devant le tribunal maritime (allemand), ils purent faire la preuve de leur innocence, le marin allemand reconnaissant d'ailleurs qu'ils étaient passés à la ferme quelques heures après une réunion terroriste et non point comme participants à cette réunion.

Ils furent relâchés, tous, hier dans la soirée."

Les Allemands sont tout de même tendus. Ils ne doivent pas voir l'avenir en rose. Il convient donc, du côté français, d'agir avec prudence et d'éviter toute provocation, tout ce qui pourrait entraîner une réaction en chaîne.

26 août 1944 - *"Un de nos gradés a fait des siennes. Toutes les nouvelles font état de la fuite du gouvernement de Vichy, de la constitution d'un nouveau gouvernement à Paris etc... , etc... Alors le gradé en question n'a rien trouvé de mieux que de faire enlever, par un infirmier, la photo de Pétain, et ce, devant un Second Maître, en disant "Celui-là ne commande plus rien. C'est De Gaulle qui commande maintenant."*

Quelle inconscience ! Les Allemands sont, en ce moment, à l'affût de la moindre chose à nous reprocher. Pour peu qu'un des deux témoins, un peu vantard, rapporte ce fait dans un café, il risque d'être imputé à toute la Compagnie."

Les camarades de Pornichet devaient connaître une deuxième arrestation :

26 août 1944 - *"David, Lacroix, Vaissière, et deux autres gendarmes légers, ainsi que Le Breton et un Maître ont été arrêtés une nouvelle fois, ce matin à deux heures.*

Ils étaient partis chercher des conserves, sur l'instigation du Maire de Guérande, dans une conserverie de Piriac qui devait être, le lendemain, réquisitionnée par les Allemands.

Ils seront remis en liberté le 2 septembre, une bonne semaine de détention.

"Toute la journée les prisonniers libérés, se sont promenés, en side-car, pour bien se montrer à tous.

Lors de leur deuxième arrestation ils étaient accusés, d'abord, d'avoir soustrait des vivres à l'armée allemande, mais surtout, on voulait leur faire dire que cette voiture, chargée de sardines à l'huile, n'était qu'un prétexte, pour occuper l'attention des Allemands, afin de permettre à une deuxième voiture (imaginaire, bien sûr !), chargée d'armes, de passer.

Et comme Le Breton protestait de tout son honneur d'officier français, un officier allemand mit en doute cet honneur.

Aussitôt Le Breton prit son revolver, le posa sur la table et riposta :

- Je souhaite, Lieutenant, que, dans quelques semaines, on ne mette pas en doute votre honneur d'officier allemand.

A la suite de quoi l'Oberleutnant en question n'assista plus aux interrogatoires."

"A la mi-septembre, notre Commandant lui-même fut victime d'une arrestation par les Allemands.

Il était parti, avec le Maître Minou au Croisic et à Guérande pour chercher du ravitaillement. Le soir ils n'étaient pas rentrés. Une équipe refait le chemin qu'ils ont parcouru. A un moment elle perd leurs traces. Nous mettons en branle, Sous-Préfet, Kommandantur, Commandeur de la Marine allemande...

Au bout du compte, nous avons appris, ce soir, qu'ils ont été arrêtés à Guérande, hier après-midi. Maintenant il faut s'occuper de les faire libérer. On s'amuse bien à ce jeu de cache-cache..."

Vendredi 15 septembre 1944 - *"En fin de matinée, nos prisonniers rentrent au bercail. L'officier allemand qui les avait arrêtés et gardés, s'est fait vertement sermoner par le Commandant de la Kommandantur de La Baule qui lui a dit :*

- Si vous ne savez pas ce que vous avez à faire, vous pourriez, au moins, en référer à vos supérieurs. Surtout lorsqu'un officier français vous le demande.

Le Commandant de Kerviler, en effet, avait demandé au Lieutenant allemand de téléphoner à la Kommandantur de La Baule pour se faire préciser que nous avions bien le droit de circuler dans une voiture à essence et de rapporter du ravitaillement de la campagne."

A ma connaissance, à part quelques histoires de ce genre, il n'y eu pas à La Baule d'incidents dramatiques dans les relations marins-pompiers / Allemands. Mais il ne faudrait pas croire que tout se passait bien, partout. Il y avait souvent des accrochages sur la ligne de démarcation qui était aussi un front.

Ainsi:

Lundi 19 mars 1945 - *"Un petit soldat de vingt-et-un an vient d'être blessé sur le front de Frossais et ramassé par les Allemands. Il est mort de ses blessures. La Baule lui a fait des obsèques grandioses. Il y avait bien trois mille cinq cent à quatre mille personnes qui suivaient l'enterrement. Bien entendu nous avions une délégation ainsi que les gendarmes maritimes, puisqu'il s'agit d'un soldat de l'Armée française régulière.*

Enterrement hors classe, débauche de fleurs et de couronnes, etc.. etc.. S'il est légitime d'honorer ce jeune "mort pour la France", il faut avouer tout bas que les baulois, plus ou moins frondeurs, ont saisi là l'occasion de narguer l'occupant... Pauvre petit mort."

Contraste.

Le lendemain :

20 mars 1945 - "Ce matin au Pouliguen, obsèques de l'Amiral Laugier. Délégations de nos deux groupes de la Marine, honneurs au sifflet. Mais en dehors de ces délégations officielles, personne n'assistait à l'enterrement. Pourquoi ?

Un Amiral qui a commandé en 1914 devant l'ennemi n'a-t-il donc pas fait autant son devoir que son petit camarade tombé il y a quelques jours dans un engagement ?"



VI

Mais le quotidien installe ses heures ternes, monotones. Il faut vivre... Heureusement le cordon ombilical, avec Nantes libérée, n'est pas rompu. De temps en temps il y a des contacts.

Dès fin août 1944 les Alliés avaient donné ordre aux marins-pompiers de rester à leur poste. Voici début octobre 1944 que :

"La Croix Rouge bauloise ayant été autorisée à aller à Nantes pour chercher des denrées pour les enfants et des médicaments, elle en rapporte pas mal d'informations :

- Les gendarmes légers (ou maritimes) de Nantes ont conservé leurs fonctions.

- Les marins-pompiers montent la garde dans les services administratifs.

Nous avons appris que le Commandant Hilly, qui commandait le bataillon de l'Atlantique, loin d'avoir été limogé par les F.F.I., comme certains voulaient le laisser entendre, a été au contraire nommé Chef de l'Arrondissement Marine (Poste de Contre-Amiral) avec résidence à Vannes en attendant la libération de Lorient."

Citant ce Commandant Hilly, voici une anecdote que rapporte, à quelques jours de là, mon mari à son propos :

26 octobre 1944 - *"Cet après-midi j'ai rencontré l'Amiral allemand commandant la base sous-marine de Saint-Nazaire. Il m'a arrêté pour me demander des nouvelles du Commandant Hilly. Je lui ai dit qu'il venait d'être nommé à la tête de la Région Maritime de Lorient.*

- Comme il a de la chance !... Lorsque vous le verrez, dites lui combien je l'envie... et aussi mes amitiés.

Cet Amiral allemand et le Commandant Hilly ont fait presque toute leur carrière en parallèle, se rencontrant dans les ambassades et les conférences internationales. C'est probablement une véritable amitié qui les liait avant guerre. (...) On comprend mieux sa réflexion : "Comme il a de la chance", quand on sait, comme je me le suis laissé dire, qu'il aurait fait partie du complot contre Hitler."

Les marins *empochés* parviennent donc à obtenir quelques renseignements sur leurs homologues libérés. Faibles lueurs dans la sombre forêt des questions sans réponses qu'ils se posent, quant aux êtres chers ("*Etes-vous en zone allemande ou en zone américaine ?*"), quant à la progression des Alliés, quant aux changements économiques, etc...

Le mieux est donc de s'organiser pour que les jours passent, les semaines, les mois... le moins mal possible.

Certes, les occupations courantes ne manquent pas au sein de cet équipage dont le navire ne risque pas d'appareiller. De nombreux corps de métiers sont là, et s'activent, depuis les mécaniciens jusqu'aux boulangers, en passant par les infirmiers, les cuisiniers, etc...

Mais il y a les temps libres qu'il vaut mieux meubler, d'autant qu'il n'y a pas de permissions vers les familles lointaines et que les distractions, en ville, sont rares, à part les débits de boissons.

On a jardiné et on jardine dès que c'est la saison. Il y a aussi le sport...

Cependant l'Automne arrive, les jours diminuent, l'éclairage fait terriblement défaut.

30 octobre 1944 - *"On se couche de bonne heure, à sept heures et demi, et on se lève avec le jour à sept heures et demi. Ce sont des heures terribles à passer. Pas moyen de lire ni d'écrire. On ne peut tout de même pas dormir régulièrement douze heures par nuit !!! Une vie de taupe !... Mais pour l'instant nous ne pouvons rien faire d'autre puisque tout éclairage manque presque totalement."*

Il faut trouver quelque chose : *"Dans la journée, dès que je le peux, je copie des chansons de Marine. Avec un camarade bon chanteur, je vais chez des voisins qui ont un piano, pour répéter. Nous allons apprendre ces chansons à l'équipage en rue de veillées à la chandelle... dès que ce sera possible."*

Les jours trop courts, les nuits trop longues, passent tant bien que mal.

Les *inventeurs* cogitent, la magie du Système D féconde les imaginations et peu à peu on se débrouille pour obtenir un minimum vital d'éclairage.

Samedi 25 novembre 1944 - *"Lumière ! Lumière ! Que ne ferait-on pas, pour que tu illumines nos nuits ?"*

Le besoin viscéral de lumière incite chacun à rechercher des solutions au problème. Débrouillardise des marins ! Confrontant leurs idées, les mettant en commun, puis passant à la mise en œuvre, avec les faibles moyens du bord, nous voilà enfin sortis des ténèbres.

Après plusieurs essais on a d'abord confectionné quelques lampes à pétrole, alimentées par du gas-oil plus ou moins raffiné. Et le résultat n'est pas brillant. Ça fume, et ça n'éclaire guère.

Autre essai : Nous voici avec des lampes à carbure ! Quelle chance inespérée d'avoir découvert, d'une part, un stock de carbure, et d'autre part, un stock de becs à acétylène. Elles ne sont guère esthétiques ces lampes à acétylène !

Leur construction et leur fonctionnement sont inspirés de ceux des usines à gaz. C'est rustique, simple, mais efficace et sans risque d'explosion. Avec ces lampes nous voici en mesure de veiller tous ensemble, dans le grand hall de notre château et dans le jardin d'hiver qui lui fait suite.

Avec deux ou trois grosses lampes on éclaire de façon suffisante les locaux communs. D'autres, plus petites permettent d'éclairer les chambres. Avec cela, et en évitant le gaspillage, on tiendra le coup, je pense, pour l'hiver.

Autre système d'éclairage à signaler : Nos mécaniciens ont construit une petite éolienne entraînant une dynamo. Hélas, le résultat est médiocre. D'abord parce que le vent est capricieux, ensuite, parce que la dynamo est insuffisante, et nos électriciens n'ont pas le matériel nécessaire pour en construire une plus importante.

Mais, victoire ! Les marins-malins ont mis au point un autre système qui nous permet de posséder chacun, un petit éclairage individuel. Mais... Chut !

En effet, si les particuliers ne sont plus alimentés en courant électrique, il y en a toujours pour les hôpitaux et les cliniques. Donc, dans le câble neutre passent des pertes à la terre. En douce, à partir d'un poteau électrique planté à proximité de notre parc, on a tiré un fil, entre ce câble et le premier étage du château où sont nos chambres. Ce fil aboutit, par des ramifications, à des cartons posés sur nos bureaux, et sur lesquels sont tracés, au crayon à mine de plomb, d'épais circuits alimentant une ampoule de lampe de poche d'un volt et demi. Cela suffit, enfin presque, pour écrire ou lire... un petit peu...

Que cela rend inventif les restrictions ! Certains coiffeurs pour dames, en ville, se sont dotés de dynamos suffisamment puissantes pour alimenter leur appareil à permanente. Et ce sont les clientes qui pédalent pour faire tourner la dynamo."

Les veillées ensemble, c'est déjà bien, mais il faudrait faire mieux.

14 novembre 1944 - *"Il faut que je secoue un peu mes camarades, tâcher de leur rendre un peu le sourire. Alors j'ai préparé, pour Jeudi, à la manière des chansonniers, un pot-pourri. Je le leur chanterai au repas de midi. Chacun aura droit à quelques couplets, pas trop méchants, soulignant ses petits travers."*

Le Pot-Pourri a du succès, comme en avait eu la petite fête avant l'empochage. Robert CHAUVET confirme là un certain talent d'animateur, de meneur, d'organisateur, qui saura contribuer au maintien du moral de la petite communauté marine. De la *Poche* date une réputation qui le suivra, ou plutôt le précédera partout : que ce soit sur le *Jules Verne*, navire-atelier, en Indochine, ou à la Caisse Militaire de Sécurité Sociale, où il termina sa carrière comme premier fondé de pouvoir de l'Agent comptable.

Ces dons d'organisateur et d'animateur en ont fait également en 1977 un Président de l'Association des Officiers Mariniers en retraite de Toulon, responsable, avec une équipe remarquable, d'un Congrès du Cinquantenaire très réussi.

10 décembre 1944 - *"Le Commandant avait eu vent des petits couplets que j'avais faits sur mes camarades, il y a quelques temps. Si bien qu'il m'a demandé, il y a une dizaine de jours, d'écrire et de mettre sur pied quelque chose pour la veillée de Noël. Je me suis mis au travail, et c'est enfin terminé. Il faut, maintenant, faire apprendre leur texte à nos acteurs amateurs.*

C'est une petite revue en trois parties :

- La première partie est la revue proprement dite. Elle se situe ici même. Elle est prétexte à une mise en boîte de chacun de nous.

- La deuxième partie se passe à bord d'un voilier, dans un avenir plus ou moins proche, après la dissolution des marins-pompiers. Le texte fournit l'occasion d'introduire les chansons de la marine à voile que nous apprenons depuis quelques mois.

- La troisième partie se passe dans un café de Toulon, avant une veillée de Noël.

Pour terminer, et en attendant la messe de minuit, j'espère que nous aurons le temps de chanter quelques Noëls en chœur ou en solos.

Nous avons bataillé pour avoir la Messe de Minuit chez nous. Nous l'aurons."

Cette Messe de Minuit de Noël 1944 sera la seule, je pense, à être célébrée à La Baule. Le couvre-feu, même allégé à l'occasion, ne facilitait pas ce genre de manifestation.

Très polyvalent, mon époux, après avoir fait répéter, mis en scène, et brossé quelques décors, prend en main l'équipe qui installe le cadre de la soirée du 24 décembre 1944.

"Notre mess devient scène de théâtre. Le hall devient salle de spectacle.

Le mess et le bureau du Commandant deviennent salles à manger pour le Réveillon. Le jardin d'hiver devient chapelle."

"... à vingt heures trente arrivent nos seuls invités, à savoir, le Curé de La Baule (Abbé Dupé) avec ses deux vicaires (Abbés Grasset et Guinebeux) ainsi que l'organiste, aveugle, de la paroisse. Nous avons installé l'éclairage avec deux grosses batteries d'accus."

La revue se déroula fort bien. *"La troisième partie obtint un beau succès. J'avais transformé un de nos petits matelots en serveuse de bar. Impeccable !*

(...) Le spectacle se termina à minuit moins le quart. Juste le temps d'aérer notre hall et de retirer les grands rideaux qui masquaient le jardin d'hiver. C'est là qu'était érigé l'autel.

Notre petite chapelle improvisée est vraiment belle. Le curé nous dit son étonnement et sa joie de voir comment nous avons tout bien préparé.

Le fond était tendu d'un immense pavillon tricolore sur lequel était collé une Croix Rayonnante, que j'avais préparée aux ressources limitées de la Poche (par exemple : poudre d'or dans du vernis, faute de papier doré, etc...)

Aux quatre angles d'un drap qui drapait l'autel, des ancres, dorées, elles aussi. La décoration florale, réussie, consistait en une quantité de plantes vertes et de fleurs fraîches (œillets et roses, que nous avions glanés de ci de là).

A minuit moins cinq j'ai entonné le Minuit Chrétiens. (...)

Sitôt la messe dite, remerciements du Commandant de Kerviler au Clergé et à l'organiste, et... à table !" pour un réveillon de restriction, néanmoins honorable.

Au début du repas "pendant que nous mangions les huîtres, le Commandant nous expliqua pourquoi, étant tous séparés de nos familles, et la fête de Noël étant essentiellement une fête de famille (...) il avait voulu que nous la passions tous ensemble, bien unis, dans notre famille maritime.

Puis il remercia les acteurs, les chanteurs, décorateurs et... enfin le grand responsable, auteur, acteur et metteur en scène."

"Ouf!... Nous avons, tous ensemble, passé une fête de Noël excellente. Et pourtant !

Depuis que le Commandant avait rendu public son dessein de nous avoir tous, officiers compris, pour passer en famille la nuit de Noël, il avait fallu discuter pas mal, pour convaincre les uns et les autres. Car chacun aurait désiré faire son petit réveillon à part. Ici ou ailleurs ou bien se défilé pour retrouver des amis.

Aujourd'hui, ma foi, tout le monde est, non seulement content, mais enchanté de son Noël."

Après cette nuit de Noël, qui fut une réussite (j'ai eu d'autres échos) il y aura d'autres fêtes. Compensation légitime et nécessaire dans cette ambiance. Et puis chanter ensemble, participer ensemble à des... *festins* (tout relatifs) cela soude un groupe.

C'est ainsi qu'autour de nos deux chanteurs et des *voisins-au-piano*, se forme une petite bande, bien décidée à réagir contre le cafard et contre les bobards.

Le chansonnier amateur Robert Chauvet est mis à contribution, aussi bien par la petite bande des amis civils, que par les camarades marins.



VII

Il ne faudrait pas croire que la vie dans la Poche se déroulait comme dans un club de loisirs.

Sur le plan militaire (et résistance), bien entendu, la guerre continue.

Sur le plan civil, les difficultés sont innombrables et de plus en plus sérieuses, surtout en ce qui concerne le ravitaillement.

Dans la Poche, on admet assez vite que les Alliés ne sont pas décidés, du moins pour le moment, à attaquer la forteresse de Saint-Nazaire. Ils encerclent la région.

Très tôt, dès *fin août*, il a été question d'évacuer les *bouches inutiles*.

Ces bouches inutiles, les Allemands seraient contents de les voir partir. Mais les Américains ne sont pas décidés à leur faire plaisir.

Pour la première évacuation, le franchissement de la ligne de démarcation se fait à pied. Les réfugiés sont surveillés par divers organismes, dont les gendarmes de Pornichet (autrement dit les gendarmes maritimes).

Les évacuations par chemin de fer demandaient plus de concertation, plus de préparation. En effet les rails avaient été enlevés à la ligne de démarcation. On ne les mettait qu'à tel endroit, tel jour, pour tel laps de temps, en vue de laisser passer tel convoi bien défini et... bien surveillé.

Il y aura des trains d'évacuation, et dans l'autre sens, des trains *de secours*, c'est-à-dire de ravitaillement, destinés, bien entendu, aux seuls civils.

Dès le 27 août 1944 Robert Chauvet signale *"des tractations qui auraient lieu pour évacuer un certain nombre de personnes inutiles : vieillards, enfants, femmes enceintes, etc..."* Mais, Jeudi 31 août 1944 *"L'évacuation ça ne colle pas ! Les Américains n'acceptent pas le trajet proposé par les Allemands. Ils en proposent un autre. L'émissaire doit retourner demain, ou après-demain, à Nantes pour rendre la réponse des Allemands."*

Enfin, 4 septembre 1944 - *"Aujourd'hui a commencé l'évacuation des bouches inutiles, dont les ouvriers ayant travaillé pour les entreprises allemandes et qui n'ont plus de travail."*

Samedi 9 septembre 1944 - *"L'évacuation partielle est terminée aujourd'hui. On dit que beaucoup de personnes qui ont refusé de partir, ayant eu peur que ce soit un piège tendu par les Allemands, commencent à le regretter maintenant qu'elles ont vu dans quelles conditions cela s'est passé. Je t'ai fait passer une lettre par cette occasion. Arrivera-t-elle ?"* (Elle n'arrivera jamais)

Quelques semaines plus tard :

Lundi 23 octobre 1944 - *"Une nouvelle évacuation est commencée. Le principe en était accepté depuis un certain temps déjà, tant d'un côté que de l'autre, mais personne ne voulait fournir le charbon nécessaire pour les trains. Enfin aujourd'hui ça a commencé. Un train est parti (de Nantes) pour Batz, Le Croisic et Le Pouliguen. Toute la semaine un train viendra, chaque jour, pour prendre une partie de la population du Camp retranché (des volontaires), cela fera autant de bouches en moins. Notre gazo fait la navette entre les gares de départ et les petites gares éloignées ou la campagne, pour transporter vieillards, enfants, femmes enceintes..."*

Environ deux mois plus tard revoilà des trains:

2 janvier 1945 - *"Le Jour de l'An a été très chargé pour nos matelots car dans la nuit était arrivé le fameux train de secours tant attendu. Il nous a fallu participer au service de police pendant le déchargement."*

9 janvier 1945 - *"Nos matelots montent la garde à la Salle des Fêtes, où sont entreposées les denrées du train de secours, en attendant leur délivrance aux particuliers. Distribution qui ne peut se faire rapidement car les moyens de transport font défaut."*

Jeudi 18 janvier 1945 - *"Aujourd'hui une nouvelle évacuation est en cours. Je n'ai trouvé personne pour te faire passer un mot."*

Un mois plus tard (Dimanche 11 février 1945) - *"Cette semaine une nouvelle évacuation est en cours, et voici qu'un deuxième train de secours est annoncé. Ce n'est pas trop tôt car les pauvres civils commencent à se serrer la ceinture très sévèrement, sauf, évidemment, ceux qui ont de l'argent. Mais, un train, c'est bien peu, pour cent mille personnes..."*

Le ravitaillement !!! Préoccupation majeure et générale.

Les bombardements, la bataille, on peut timidement espérer qu'on y échappera. Mais la pénurie de nourriture, on n'y échappera pas...

Aucune marchandise n'arrive de l'extérieur. La presqu'île guérandaise, autour de La Baule, n'est pas particulièrement riche, ni productive. Au sud de la Loire ce serait mieux, mais il faut y aller. Par quels moyens ?

C'est presque tout de suite que le rationnement commence à être sévère.

Dès le 12 août 1944 - *"Du sucre juste pour les enfants. Plus de café. Le gazo de nos gendarmes maritimes est allé chercher mille sept cent kilos de beurre à Bourvon pour la presqu'île bauloise."*

Le Pouliguen a réussi à avoir dix tonnes de grains, mais impossible de le moudre, la minoterie étant réquisitionnée par les Allemands. Aussi, pas de pain pour la population d'ici trois jours. Les légumes n'arrivent pas, les paysans ayant le trac de se faire prendre leurs chevaux. Plus de poisson puisque les bateaux ne sortent plus."

Ça ira de mal en pis.

28 octobre 1944 - *"Le ravitaillement est de plus en plus difficile. Les civils n'ont plus de pain qu'une fois par semaine : trois cent ou quatre cent grammes par personne. Et encore est-il fait avec une farine de blé passé au concasseur puisque les moulins et minoteries sont toujours réquisitionnés par l'occupant. Il faut voir l'allure qu'il a ce "pain" ! Sa croûte ressemble vaguement à celle d'un macaron, granuleuse et craquelée..."*

Le pain ?... On pourrait écrire un volume au sujet du pain dans la Poche.

J'ai même dans un coin d'une vitrine un petit morceau gardé par mon mari, et qui provenait de blé charbonneux...

2 janvier 1945 - "Dans la nuit, est arrivé le fameux train de secours, tant attendu. Les baulois sont heureux comme des gosses de cet arrivage. Enfin ils vont avoir du pain, et même du beau pain, presque... blanc puisque la farine est blutée à quatre-vingt cinq pour cent. Oh ! il n'y en aura pas une grande quantité. Seulement un kilo par semaine et par personne. Mais enfin, après tant de jours sans en avoir eu un seul gramme, c'est merveilleux."

Bien entendu le ravitaillement étant difficile, les prix flambent, le marché noir s'installe. En février 1945 il y a une tentative de Police Economique. Les marins-pompiers s'engagent dans la lutte.

22 février 1945 - "Les boulangers baulois soutenaient qu'ils ne pouvaient tirer que cent dix huit kilos de pain pour cent kilos de farine. Et en outre ils demandaient dix pour cent pour les pesées, coupes, etc... Nous, nous soutenions, qu'on peut obtenir cent trente et un kilos puisque c'est ce qu'on obtient chez nous à la Compagnie. Notre boulanger est allé, sous contrôle d'un inspecteur de police, d'un fonctionnaire du ravitaillement, et d'un civil faire du pain chez un boulanger de la ville.

Le premier jour, la fournée est loupée. Pain plat, vraie galette.

Très probablement parce que le boulanger avait saoumé son pétrin (c'est un truc à eux). Deuxième fournée, toutes précautions prises, pain magnifique, bien levé, donnant deux mille six cent vingt cinq kilos de pain pour deux mille kilos de farine. C'est la proportion que nous avions annoncée. On a donc fait coffrer le boulanger pour un mois. Il a été condamné à cinq mille francs d'amende, payables immédiatement au Secours national, et à distribuer, à ses frais, le pain loupé.

Conséquence, avec ce qu'on gagne sur les boulangers, la ration qui était de un kilo par semaine et par personne a été portée à un kilo deux cent cinquante. Evidemment, ils font triste mine, les boulangers, et nous mangeront bien tout crus, mais la population nous est reconnaissante."

Cette police économique "fonctionne très bien dans la partie de la Poche située au Sud de l'Estuaire de la Loire, parce que là, un jeune Lieutenant de la gendarmerie l'a organisée dès le début, et centralise entre ses mains, tous les pouvoirs.

Que va donner cette police économique par ici, dans notre presqu'île guérandaise ? Sûrement pas mal d'accrochage ! Toujours est-il que seuls les marins semblent décidés à jouer le jeu à fond. Peut-être parce que nous sommes les seuls à avoir les mains propres ?

Je crois que nous ne parviendrons pas à un résultat notable. Ces mesures ont été prises trop tard. Mais enfin il fallait les tenter.

Sur les routes nos camarades gendarmes maritimes patrouillent nuit et jour. Ils ont ordre d'arrêter tout ce qui n'est pas ravitaillement familial.

Pour la viande, la municipalité avait décidé de créer une boucherie municipale. Cela s'avère un fiasco total ! D'abord les prix avaient été fixés au-dessus de la taxe, ce qui est un non-sens. De plus elle n'avait de la viande que tous les trente six du mois. Et quelle viande ! De la vieille vache rachitique, alors que les bouchers particuliers débitaient de beaux boeufs bien gras, mais, évidemment à deux cent et quelques francs le kilo...

On va tenter quelque chose. Nous allons commencer par réquisitionner les bêtes à la campagne. Un boucher et un vétérinaire nous seront attachés pour les choisir. On verra bien... "

Pour le vin aussi il était urgent de chercher à stopper la montée des prix.

22 février 1945 - *"Sitôt la récolte faite, le vin affluait dans les cafés mais il n'y en avait pas chez les épiciers. Il fallait s'y attendre, puisque dans les débits, les prix ne sont pas surveillés, mais chez les revendeurs les prix sont étroitement surveillés.*

Le Préfet interdit sa vente dans les débits. Mais les cafés continuent à le servir dans des pots en grès, pour faire croire que c'est du cidre, et il est vendu dix à douze francs le petit verre (qui doit bien faire deux ou trois gorgées). Tandis qu'à Paimboeuf, au sud de la Loire on peut s'offrir un litre de blanc pour quinze francs."

Il y aurait beaucoup à dire, aussi, pour le tabac. L'herbe à Nicot, dans ce genre de circonstances, fait faire des folies, c'est connu, mais pas toujours beau à voir.

8 mars 1945 - *"Distribution de tabac aux civils. Au bas des marches du débit, les trafiquants attendent. Un peu plus loin, les Allemands. C'est à qui offrira le plus. Certains vont jusqu'à mille quatre cent francs⁽¹⁾ pour un paquet de tabac. Le Sous-Préfet est venu, en uniforme, inviter les civils français à un peu plus de décence."*

Le tabac manque, mais manquent aussi les allumettes. Déjà en septembre 1944, la modeste boîte coûtait dix francs. Les pierres à briquet manquent aussi.

Dans une lettre du 7 décembre 1944, mon mari écrit : *"Si tu le peux et si ce n'est pas trop cher, envoie moi des tubes de pierres à briquet. Ici ce qui nous manque le plus, c'est le moyen de faire du feu. Nous en sommes réduits à faire des étincelles avec une pastille de chlorate."*



(1) Pour comparaison, je touchais en délégation de solde deux mille cent francs par mois.

VIII

Les marins-pompiers, pour le ravitaillement, font partie de l'Armée française, et, mieux ! de la Marine.

Ils n'échapperont pas, certes, dans la Poche, au rationnement, parfois très rigoureux. Mais dans l'ensemble ce sera moins dur pour eux que pour les civils.

D'abord, malgré la ligne d'encerclement, Marine Nantes, libérée, n'abandonne pas la Compagnie bauloise empochée...

Ensuite le Commandant de Kerviler est, vraiment, à la hauteur.

Responsable de ses hommes, il prend leur ravitaillement très au sérieux.

Il l'avait déjà pris au sérieux avant même l'empochage, si bien qu'il y a des provisions au Château Pavie, autant que faire se peut et compte tenu des circonstances. Il fera saler des sardines, du porc, etc... Et il dotera nous l'avons vu, la Compagnie d'une camionnette au gazogène, outil bien utile pour courir la campagne à la recherche du ravitaillement, et qui en outre permettra de rendre de nombreux services aux civils.

Pour l'ordinaire, on se débrouillera. Mais il y a trois points qui vont retenir toute l'attention du Commandant de la Compagnie : la solde, le tabac, le vin.

Dès fin août 1944 - *"Notre Commandant se démenne comme un beau diable pour assurer notre solde et notre ravitaillement en vin et en tabac. Je ne sais pas si nous réussiront à obtenir le tout."*

D'abord le vin:

4 septembre 1944 - *"Notre gazo, avec l'Ingénieur et le Second Maître Le Narcy est parti au sud de la Loire pour aller chercher du vin. Il nous a fallu un tas d'autorisations allemandes et américaines afin que, ni le gazo, ni sa cargaison, ne courent le risque de nous être raflés au retour de Saint-Nazaire. Le Commandant a dû aller jusqu'au Général, commandant le secteur."*

Mais le gazo ne rentre pas. Inquiétude...

Démarches du Commandant. Lorsqu'enfin :

8 septembre 1944 - *"Aujourd'hui le gazo est rentré après une grande aventure ! Il était parti, muni de toutes les autorisations des belligérants, mais ! on avait oublié de demander celles des résistants qui occupent une partie du territoire entre Américains et Allemands."*

Stupeur, ahurissement des F.F.I. de voir un camion français doté d'une immatriculation française, avec pavillon français, et ancre de marine, transportant un officier de marine et un Second Maître français, en uniforme français, sortant des lignes allemandes !

Les F.F.I. les arrêtent.

Malgré les autorisations des deux armées belligérantes, on refuse de les laisser aller. Discussions. Palabres.

On se les transmet de petit chef en petit chef sans vouloir reconnaître l'authenticité de leurs laissez-passer. Il faut tout l'acharnement de l'Ingénieur, qui exige qu'on le conduise à Nantes, auprès de l'Etat-major américain, pour les faire bouger.

Après de multiples hésitations et tergiversations, on se décide à suivre sa suggestion (mais en laissant le camion sur place). A Nantes bien entendu, tout s'arrange. Tellement bien, d'ailleurs, que c'est un nouvel

abandonnement des F.F.I., qui n'y comprennent rien, lorsque deux jours plus tard, ils doivent laisser rentrer dans les lignes allemandes un camion militaire français.

Ce camion est chargé de vin, bien entendu, mais aussi de pain, sucre, café, haricots, eau-de-vie. Et, même notre ration de tabac du mois.

Oh ! bien-heureuse finée ! On nous a gâtés !"

Un peu plus d'un mois après cet arrivage inespéré en voici un autre :

Samedi 28 octobre 1944 - *"Le dernier train d'évacuation, qui est venu ramasser les retardataires, comptait un wagon plein de denrées pour la Croix-Rouge. Pour nous, dans ce wagon, il y avait cinquante kilos de sucre, des jerseys, des capotes d'uniforme, des espadrilles et... du tabac !*

Les vêtements chauds sont les bienvenus. On commençait à se faire du souci. Mais quelle fête de recevoir du tabac, du vrai.

Nous en étions réduits à fumer du tabac de jardin. Ce fameux tabac que j'avais fait semer ! S'était-on moqué de moi alors ! Eh bien nous l'avons fumé notre tabac ! Et nos gars étaient bien contents."

Avec le vin et le tabac le Gazo Aventureux avait rapporté la solde.

"Nous touchons par la même occasion notre solde et une prime de fidélité. Mais oui !" [cela doit concorder avec l'ordre qui a été donné aux marins-pompiers de rester à leur poste ?]

"Par l'argent qui nous a été rapporté de Nantes nous avons pu nous rendre compte que les billets (français) en zone américaine, n'ont pas été dévalués. C'était encore un bobard !"

La solde !

A ce propos il faut souligner combien la Marine se conduisit en mère prévoyante. Plusieurs mois avant l'empochage, et même avant le débarquement, il est question, dans nos lettres, de la solde.

9 avril 1944 - *"J'ai été très occupé par la préparation de mesures de sécurité pour que le personnel et les familles puissent, en cas d'imprévu, toucher la solde. Tu recevras une procuration. Si nous étions séparés, avec ce T.M.A. tu pourrais, à la Perception, toucher deux mille cent francs par mois."*

Le lendemain du débarquement :

7 juin 1944 - *"Nous serons peut-être coupés l'un de l'autre. Pense à la procuration, au cas où..."*

Les choses se précipitèrent, et le 25 juillet 1944 mon mari écrit :

*"... à partir de ce mois, le paiement de la solde se fait par T.M.A.
Il s'agit de la solde de juillet payable le 31 juillet."*

Je précise que le système a fonctionné comme prévu. Il y avait six cases sur cette feuille. Quand chacune eut reçu son tampon, j'écrivis à Unité Marine Nantes et c'est de là que je reçus, chaque mois, à partir de janvier 1945, mon mandat, jusqu'à la fin de la guerre.



IX

Avant de poursuivre, avant d'évoquer le mois de *mai 1945* je veux insister sur la question du courrier, ce courrier tellement important pour le moral et qui, hélas, fonctionna très mal pendant l'empochage.

Imagine-t-on neuf mois sans nouvelles, quand chacun sait l'autre au péril de la guerre ?

Nous attendions tous les deux la libération. Elle vint pour moi le 3 *septembre 1944*, elle ne vint pas pour lui. Ce fut la "*Poche*" jusqu'au 11 *mai 1945*.

Le mois d'*août 1944* avait été très dur pour tous les deux. Si j'étais dans l'anxiété au sujet de mon mari, pour des raisons évidentes (ne sachant même pas s'il était resté ou non à La Baule), lui aussi, pouvait tout craindre pour nous.

C'était la *Bataille de France*, le front se déplaçait des côtes vers le Centre. Nul endroit n'était sûr à cent pour cent. Notre paisible l'Ile-Bouchard aurait pu être frappé par les Alliés, à cause de ses ponts, ou par les Allemands à cause de n'importe quoi, comme le fut à quelques kilomètres, la petite localité de Maillé où se produisit la même tragédie qu'à Oradour-sur-Glane.

Août 1944 à l'Ile-Bouchard - Nous sommes en Etat de Siège. La guerre est dans le département d'Indre-et-Loire. Nous entendons le canon. Les Allemands ont quitté le pays. Leurs convois ne passent plus. Nos ponts, minés, ont sauté. Les hommes du village ont rejoint le Maquis.

Le *Samedi 2 septembre 1944* j'ai vu le premier drapeau français à la gendarmerie. J'ai alors fait la vitrine du magasin familial en tricolore. J'avais la conviction que désormais j'allais avoir des nouvelles de mon mari et même qui sait ? Le voir arriver.

Les habitants, partis loin des ponts, à la campagne, rentrent chez eux.

Le *Dimanche 3 septembre* c'est la fête : Nous sommes libérés ! Drapeaux. Cocardes. Maquisards dans les rues.

Dès le lendemain de ce dimanche pavoisé, un jeune réfugié de Nantes, est parti, à vélo, voir sur place de quoi il retournait. Le *Dimanche 10* il est de retour. Il nous apprend que, si Nantes est bien libérée, les Allemands sont encore à La Baule et à Saint-Nazaire où il est impossible de se rendre.

Quand il me dit qu'il regagne Nantes avec sa femme et deux ou trois amis, je me joins à leur petit groupe.

Le 14 *septembre 1944*, vers midi, je suis à Nantes pour 48 heures.

Au petit bonheur la chance, je frappe à toutes les portes où je puis espérer obtenir des renseignements : Unité Marine Nantes, Croix-Rouge, S.L.O.M... Egalement, je lie conversation, à la gare S.N.C.F., avec des cheminots, susceptibles de passer la ligne qui encercle ce qui va devenir la *Poche*...

Je joue les Petits Poucets, semant des cartes de visite, ou des photos de notre bébé (où on me voit à l'arrière-plan) avec, au verso l'adresse du Château Pavie, en glissant : "*Si vous avez l'occasion...*"

Je note aussi le nom, l'adresse des gens sympathiques qui me proposent "*de m'aider, ou de m'écrire, si, un jour...*"

Bien m'en a pris de me précipiter à Nantes, dès que ce fut, à peu près, praticable! D'abord j'eus, par leurs chefs directs, des nouvelles des marins-pompiers de La Baule. Ensuite je sus de leur propre bouche, comment la libération s'était passée pour les marins-pompiers de Nantes. Mais surtout, grâce aux adresses glanées je pus, à plusieurs reprises, écrire, ou faire passer un message (certains restèrent en souffrance à Nantes jusqu'à la libération...)

En effet il y eut deux sortes de courriers :

Le courrier officiel sous l'égide de la Croix-Rouge, et un courrier que je dirais *clandestin*, lequel essayait de se faufiler de l'autre côté, par tous les moyens.

Ils avaient, en commun, un certain caractère aléatoire et une lenteur souvent décourageante. J'ajoute, qu'en plus, le courrier non officiel, tributaire du hasard et du système D, n'arrivait pas à destination dans l'ordre où il avait été envoyé. C'était assez déconcertant. Et, même aujourd'hui, j'ai du mal à m'y retrouver.

A quatre reprises seulement, pendant ces 9 mois, les Messages Familiaux Croix-Rouge nous ont permis de communiquer. Il s'agissait de formulaires qui avaient un coût, pas toujours le même !

Le premier m'a été expédié de La Baule, daté du 2 septembre 1944. Il a été simplement affranchi au tarif lettre, avec un timbre à l'effigie de Pétain.

J'y répondis sur un autre formulaire qui m'avait coûté dix francs (Sic !).

Par la suite les formulaires ont comporté, au verso, des lignes destinées à la réponse.

Sur le message expédié de La Baule le 20 décembre 1944 la mention *affranchir à 1 franc 50* est soigneusement rayée, à la machine, recto et verso (pour se conformer sans doute à la Franchise Militaire à laquelle mon mari avait droit). Les deux suivants, et derniers, messages (6 mars 1945, 17 avril 1945) portent respectivement les prix : deux francs cinquante et trois francs. Pour ce prix là on avait le droit d'écrire vingt cinq mots "*à caractère strictement privé*".

Ces pauvres vingt cinq mots ne cheminaient pas vite. Un exemple : le message parti de La Baule le 20 décembre 1944 porte le cachet Tours 15 janvier 1945. Deux jours pour qu'il arrive ensuite entre mes mains à l'Ile-Bouchard. J'y réponds le 17 janvier 1945 et mon mari a marqué côté réponse "*reçu le 25 janvier 1945*". Plus d'un mois !

Certains messages Croix-Rouge que j'ai envoyés via Nantes ne sont parvenus au destinataire empoché qu'après la libération et la fin de la guerre.

Certains, mis ainsi en quarantaine (pourquoi ?) ont parfois ému quelque âme sensible et alors, mon mari recevait, par l'intermédiaire du Commandant de la Compagnie, une feuille tapée à la machine qui s'avérait être la transcription ou le résumé de nouvelles que j'avais envoyées de Touraine à telle personne de Nantes.

Dans son *journal* le 5 décembre 1944 mon mari écrit :

"Je viens enfin de recevoir de tes nouvelles. Ce n'est même pas ton écriture. Mais c'est toujours ça : je suis rassuré et je sais que tu es rassurée à mon sujet. Cette petite feuille dactylographiée qui m'a été remise par notre Commandant est du 11 novembre 1944."

Et encore, le 15 janvier 1945 - "Je viens de recevoir un message. Toujours pareil : ce n'est pas ton écriture. Il n'y avait pas de date, mais comme tu y parles de Madame et Monsieur Péan je sais que c'est relativement récent. Je suis le seul à avoir reçu avec le message une photo ! Notre Jakou avec ses gants blancs à la mousquetaire. Je ne me lasse pas de le regarder."

Quelques jours après, un cri de joie :

"Encore une bonne bouffée de bonheur, aujourd'hui j'ai reçu un message Croix-Rouge avec une photo de toi et de Jakou."

Cependant, ces fameux Messages ne réussissent pas à fonctionner régulièrement. Il semble bien que, quelque part, on n'ait pas fait, pour le courrier, ce qui aurait dû être fait, puisque même le Commandant de Kerviler, dans son rapport au Commandant de Nantes en mai 1945 le déplore.

Une telle carence, justifie bien l'acharnement que nous mettions à chercher à faire passer des nouvelles par tous les moyens.

Tout au long de ses pages le *Journal de la Poche* égrène ces tentatives. D'abord saisir toutes les occasions de faire partir un mot, griffonné à la hâte, parfois, rarement, une vraie lettre.

Dès le 4 septembre 1944 c'est une lettre confiée à Le Narcy pour qu'il essaie de la poster au sud de la Loire, lors de l'odyssée du *Gazo-parti-chercher-du-vin* ! Cette lettre, comme la plupart, ne m'est jamais parvenue.

Cependant celle datée du 7 décembre 1944, partie par bateau, via le Morbihan, m'arriva... le 2 mars 1945. Trois mois !!!

Mais j'eus le bonheur d'y lire :

"Je suis le seul, ici, à avoir reçu la moindre réponse. Tous les autres sont sans nouvelles depuis août."

Par contre une autre vraie lettre me parvint le 26 février 1945, datée du 18 février 1945, elle avait été postée en zone libérée le 24. "... sept grands mois de séparation. Coupés seulement par la réception de trois pauvres messages et de deux photos."

Cette lettre comportait des indications pour que je réponde, mais la réponse s'évanouit dans la nature.

Une autre filière, pour les empochés consistait à confier à des gens qui étaient évacués, non pas une lettre (c'était interdit et il y avait des fouilles) mais une simple adresse, à charge d'y écrire un mot une fois de l'autre côté.

Je reçus ainsi, par deux fois, une lettre de jeunes marins-pompiers baulois, démobilisés et autorisés à gagner la zone libérée. Une fois en novembre 1944. Une deuxième fois en mars 1945.

Un jeune couple, monsieur et madame Péan, autorisé à venir en zone libérée (le jeune mari, blessé de guerre, avait besoin de renouveler sa prothèse, je crois) m'écrivit et accepta que je réponde. Ils devaient donner oralement le compte-rendu de ma lettre, en rentrant dans la Poche, à mon mari. Mais il n'y eut pas de suite. Pourquoi ? La question est sans réponse.

S'il faut regretter, de la part de certains, de la négligence, de la désinvolture, cause de la disparition de tant de lettres (vraies bouteilles à la mer) il y eut des mains anonymes qui m'offrirent parfois de bonnes surprises.

Je veux dire mon émotion incrédule, lorsque je reçus fin *janvier* 1945 ma délégation de solde, de lire au dos du talon du mandat, d'une écriture inconnue : "*À La Baule Santé excellente - Vie normale.*"

Pour terminer ce chapitre *Courrier* voici la gentille histoire que mon mari a consignée dans son journal.

Le Mardi de Pâques, 3 avril 1945 - "*Tout à l'heure le factotum m'apporte une enveloppe de la Maison Conseliet, entreprise de Travaux publics. J'ai d'abord cru à une farce de 1^{er} avril. J'avais l'impression qu'il n'y avait qu'une feuille blanche. Mais... à l'intérieur de cette feuille j'ai découvert une jolie petite photo de toi et de Jakob. Quel bonheur de vous avoir à nouveau tous les deux. Je vais aller tout à l'heure chez Conseliet, essayer d'avoir des détails sur ce mystérieux courrier. (...) Si je pouvais entendre un peu de tes nouvelles, causer avec quelqu'un qui t'ait vue.*"

Mercredi 4 avril 1945 - "*Je suis allé au bureau de l'entreprise :*

- la photo a été remise par une personne venant de l'autre côté, et qui n'a donné aucun détail.

Impossible de savoir qui est cette personne (...) Je suis tout de même un privilégié puisque j'ai reçu au moins autant de messages que mes camarades mais je suis le seul à avoir reçu des photos(...)

Je relis la date de la photo : 19 novembre 1944. Le petit bonhomme se cramponnant à son balai et faisant, avec entrain, la corvée de quartier, sous le regard de sa maman souriante... "

Je me souviens. J'avais donné cette photo à un cheminot, lors de mon second voyage à Nantes en novembre 1944, j'avais inscrit l'adresse du Château Pavie à La Baule, au dos.

Un dernier petit commentaire, si j'ose.

Il ne faut pas hésiter à miser sur la générosité des gens. On peut se tromper, oui, mais pas souvent.

Quand j'ai collé une petite photo dans ma réponse Croix Rouge, je savais que ce n'était pas réglementaire et que cela pouvait l'empêcher de passer. Mais j'avais parié, en moi-même, qu'une photo de petit enfant pouvait émouvoir ceux qui la tiendraient dans leurs mains, quel que soit l'uniforme qu'ils puissent porter.

J'ai gagné mon pari.

C'est un souvenir lumineux dans cette période bien sombre.



X

Voici la dernière partie du *Journal* de la Poche.

On y lit le *Mardi 1^{er} mai 1945* :

"A nouveau un grand ébranlement s'est emparé des esprits. Ce qui est sûr, c'est que l'Allemagne est investie à une cadence extrêmement rapide... Mais je me demande si, réellement c'est la fin imminente ?

Du fond du cœur je le souhaite !

Je le souhaite d'autant plus que, en même temps que ce serait la fin de la guerre, ce serait, écartée de la Poche, la menace d'une attaque brutale et meurtrière, par les Alliés, comme à Royan."

(On saura plus tard que cette attaque était prévue et que la capitulation de l'Allemagne a évité de justesse cette ultime bataille.)

Et puis le *Journal* reste vide une semaine - muet.

Mon mari a essayé de vive voix, de m'expliquer l'ambiance de ces derniers jours de Poche.

"C'était comme sur le quai d'une gare, quand on attend que le train démarre, emportant le voyageur qu'on a accompagné. On est là. On ne veut rien au monde, ne pas être là, bien présent. Mais on ne sait quoi faire, quoi dire... On est transmué en attente, englué d'attente... On attend... On attend..."

Et soudain !

Lundi 7 mai 1945

"ÇA Y EST ! C'EST FINI - ENFIN !..

À seize heures trente un voisin passe et nous annonce :

- L'armistice est signé, la radio vient de le dire.

Nous avons eu tellement d'espoirs déçus, et on se méfie tellement des bobards, que nous restons sceptiques.

Cependant cette nouvelle paraît plausible. Je fais préparer sur la pelouse, un trou pour y placer le mat de Pavillon, dès que nous serons prévenus officiellement.

Puis je cours chez Yves, le voisin-au-piano, annoncer la grande nouvelle en la dormant sous toute réserve. Un brave vieux me répond :

- Moi j'y croirai que lorsque j'entendrai sonner les cloches".

Nous bavardons un instant, et, tout à coup je tends l'oreille :

- Chut ! Écoutez... Il me semble entendre sonner au Pouliguen...

Nous faisons silence, et, en effet, c'est bien le carillon du Pouliguen qui nous parvient.

Nous mettons le nez aux fenêtres, et, en face, flotte déjà un petit drapeau tricolore.

Je rentre tout de suite au Château Pavie. Le Chef de la Résistance en sort quand j'arrive. Il vient de nous prévenir officiellement de la capitulation, sans condition, de l'Allemagne, et nous demande de nous mettre à la disposition de la police pour assurer gardes et patrouilles.

En vitesse nous plantons le mat de Pavillon. Je fais mettre tout le monde en grande tenue et nous envoyons les couleurs. Un petit Quartier-Maître timonier s'est exercé au clairon depuis quelques jours. Il sonne le Salut aux couleurs. Puis nous chantons un couplet de La Marseillaise.

Nous sommes tous tellement émus que ça ne sort pas bien. Qu'importe ! Tous les gens qui se sont groupés autour de notre parc applaudissent !

*Nous gardons une bordée au château, l'autre va à terre (c'est-à-dire en ville !).
Je vais, moi-même, faire un tour dans La Baule aux deux collègues. Des drapeaux flottent partout. Les
Allemands ont le sourire. Ils sont heureux, eux aussi. Un poids qui oppressait tous les cœurs, disparaît.
Malgré tout il n'y a pas d'enthousiasme délirant.
Je me figurais la fin de la guerre tout autrement. Les rues de La Baule ont bien un petit air de fête, mais c'est
une fête de restrictions, sans lumières et cafés fermés."*

Je me permets de souligner dans cette dernière page ces mots :

"(...) les drapeaux (français) flottent partout. Les allemands ont le sourire."

Et je renvoie à une photo en quatrième de couverture de *Les Délaiés de la Libération*, de Jeannine et Yves Pilven le Sevellec, où on peut en effet, voir des militaires allemands, en armes, déambuler dans les rues du Pouliguen dont les maisons sont pavoisées aux couleurs de la France.

Le Mardi 8 mai 1945 - *"Les Allemands sont toujours là en armes. Les troupes françaises ne sont pas encore ici.
Les F.F.I. ont requis tous les hommes valides pour assurer patrouilles et gardiennage."*

C'est ce 8 mai 1945 après-midi, que la forteresse de Saint-Nazaire capitule.

J'ai lu ailleurs que les 9 et 10 mai 1945, les Allemands ont déminé, et se sont mis eux-mêmes dans des camps de prisonniers. Ce dernier point m'a été confirmé de vive voix, par mon mari. Qui ajoutait: ils *"(...) souhaitaient être gardés par des militaires réguliers plutôt que par des maquisards."*

Jeudi 10 mai 1945 - *"Nous faisons un petit repas de victoire, chez Yves. L'après-midi nous allons nous promener au Pouliguen. Ce petit port a pris un air de fête avec ses bateaux arborant leur grand Pavois."*

Sur la route un policier nous prévient que les Américains arrivent.

Les gens sont pris de folie, courent de tous les côtés. Il ne s'agit, en fait, que de deux officiers américains arrivés en avion pour observer la reddition de la Poche.

Réception ! Acclamation ! Photos !

Ils annoncent l'entrée des troupes alliées pour demain."

[Ce sont un reporter de guerre et son pilote.]

Vendredi 11 mai 1945 - *"Ce matin, enfin, sont arrivées les troupes franco-américaines. Du Château nous entendions les acclamations de la foule... Puis dans l'Avenue de Paris⁽¹⁾ nous vîmes passer la première voiture portant l'étendard étoilé.*

Quelques minutes plus tard, nous voyons arriver une auto vers nous. De loin nous apercevons un bras chargé de galons, nous faire des signes. La voiture stoppe. Et le Commandant Le Cloirec, de Marine Nantes, en descend. Il se précipite dans les bras de notre Pacha, l'enbrasse. Il est tellement ému, qu'il est pâle comme un linge.

Puis il s'avance vers nous et nous serre la main en nous disant :

- Ah ! comme je suis heureux de vous retrouver enfin !

Le Pacha lui dit :

- Ils sont un peu maigres. Vous savez, ils n'ont pas toujours eu à manger ce qu'ils auraient dû... "

- Mon vieux, soyez tranquille. Le ravitaillement suit.

(1) Devenue depuis, l'Avenue de-Lattre-de-Tassigny à La Baule.

*Quelle joie de revoir nos chefs, nos camarades.
L'après-midi nous sommes libres de nous promener. Que d'autos !!!
Nous en sommes presque étourdis. Nous avons perdu l'habitude de voir rouler tant de voitures !"*

Notons que *La Poche* de Saint-Nazaire est le coin d'Europe qui a été libéré le plus tard. La cérémonie de la Capitulation eut lieu le 11 mai dans une prairie de Bouvron.

Puisque La Baule n'est plus encerclée, bien entendu, immédiatement, mon mari m'écrit, et écrit à sa famille. Son *Journal* pourrait s'arrêter là. Mais il comporte encore deux paragraphes.

Dimanche 13 mai 1945 : c'est le récit de la fête du Samedi soir.

"Hier soir, bal en plein air, Place de la gare. Puis feu de Joie dans les marais. Nous sommes restés jusqu'à une heure du matin à faire des rondes en chantant autour de ces flammes symboliques."

Lundi 14 mai 1945 : c'est le récit des manifestations officielles du *Dimanche* matin. Les marins du Château Pavie doivent participer à la célébration de la Victoire. J'ai, sous les yeux l'imprimé intitulé :

Programme de la Fête de la Victoire. La Baule - 13 mai 1945.

Messe à 9 heures précises, suivie du Défilé au Monument aux Morts.

Au verso, cette invitation, porte manuscrite cette adresse :

Messieurs les Officiers, Messieurs les Sous-Officiers (Sic), Messieurs les Marins-Pompiers.

Mon mari ne s'étend pas sur ces manifestations. Seulement quelques mots pour souligner qu'il a remarqué à la messe, la piété du Général américain Forster et du Général français Chomel.

Fin du *Journal*.

Il se tait, comme un oiseau sorti de la tempête, replie enfin ses ailes.

Dans les esprits, une idée dominante : les retrouvailles.

Parallèlement le travail va abonder et surabonder car il faut organiser de nouveaux services.

7 mai 1945 - *Capitulation de l'Allemagne.*

8 mai 1945 - *De Gaulle annonce à la radio que la guerre est finie.*

La guerre est finie, et je me trouve dans ma famille en Berry, à des centaines de kilomètres de La Baule. Je suis sans nouvelles et, le cœur serré par l'attente, je regarde, depuis quatre jours, notre bébé de deux ans agiter une clochette et répéter une comptine que je lui ai inventée quand les carillons, à toute volée, ont empli notre ciel :

"Dine, Din, Don ! La guerre est finie ! Dine, Din, Don, Papa va veni(r)."

Dès le 8 mai, j'avais envoyé un télégramme au Commandant de l'Unité Marine Nantes : *"Prière prévenir / dès possible / Maître fusilier Robert Chauvet / marin-pompier à La Baule / que femme et enfant sont en Berry"*

Ce télégramme, arrivé à Nantes le 10 mai, a été remis par le Grand Pacha lui-même à l'intéressé, dès le 11 mai à La Baule.

Et, le 12 mai mon mari m'écrit une longue, longue lettre, un tantinet décousue, car elle veut tout dire. Je ne l'ai reçue que le 18 mai (Enfin !).

Le courrier - Ah ! le courrier ! On aurait eu tendance à croire que, dès la Poche supprimée, il allait fonctionner normalement... Il n'en fut rien. Il y eut un certain flottement, bien compréhensible d'ailleurs, dans le tohu-bohu du moment.

Nos premières lettres, dans les deux sens, mirent un temps fou. A La Baule où le service des postes n'a pas repris tout de suite, il faut toujours chercher une occasion pour faire poster à Nantes. Et, arrivaient à La Baule, non pas les lettres récentes, mais les *Retour à l'expéditeur* de septembre 1944 et les "messages et les photos, restés de l'autre côté"...

L'histoire d'un petit colis de linge illustre bien ce qui se passait en ces jours insolites :

Mon mari, dès décembre 1944, m'a réclamé, par tous les moyens à sa disposition, un envoi de linge, n'ayant bientôt plus que des haillons et de la charpie pour lui tenir lieu de chemises, pyjamas et chaussettes... surtout chaussettes !

Aussitôt prévenue, j'avais envoyé le colis à Marine Nantes, demandant que le nécessaire soit fait auprès de la Croix-Rouge, suivant ainsi les instructions de mon époux. La Croix-Rouge, en date du 14 mai 1945 (sept jours après la capitulation du Reich), m'informe :

"Nous avons le regret de ne pouvoir donner suite à la demande que vous nous avez adressée au début du mois, pour le transfert de linge dans la région de La Baule. Les circonstances actuelles ne permettant aucun passage. Bientôt, nous l'espérons, vous pourrez envoyer vous-même à votre mari les choses qui lui sont nécessaires."

Et, le 15 mai 1945, (sic !) le colis arrive au Château Pavie !!

La longue lettre bauloise du Samedi 12 mai, et les deux ou trois suivantes apportent des précisions quant à la situation de ces marins, d'une part, et quant à la vie quotidienne dans ce La Baule désempoché, d'autre part.

Désempoché ? ! C'est beaucoup dire !... Certes les Allemands, à présent, sont prisonniers, et on ne les voit plus arpenter la ville, ni les champs. Mais à peine les troupes franco-alliées sont-elles arrivées à La Baule qu'on apprend que l'Etat de Siège y est décrété pour la bande côtière de l'ex-Poche. Personne ne peut en sortir. Personne ne peut y entrer. Il faut un laissez-passer spécial.

Quant au ravitaillement, il est long à s'organiser. Chez les commerçants, seuls sont servis, les gens qui y étaient inscrits avant la libération. De plus, la nouvelle ligne empêche les citadins d'aller acheter (au prix fort) de la nourriture dans la campagne alentour.

Bien des denrées manquent totalement : beurre, œufs, fromage etc...

Des dispositions sont prises pour que de nouveaux venus ne s'installent pas à La Baule :

"Seuls vont avoir droit d'y séjourner, lorsque nous ne serons plus en Etat de Siège, les personnes y habitant avant la libération, et les réfugiés de Saint-Nazaire."

Mais la grande nouvelle, dans cette lettre écrite le lendemain de la libération, c'est le changement d'appellation de la Compagnie.

"Ecris-moi vite. Mais ne mets plus marins-pompiers. Notre adresse est : Détachement Marine Saint-Nazaire. Château Pavie, etc..."

Dans La Baule libérée c'est la fête. Après cette période de contrainte anxieuse, explose un besoin de distraction un peu désordonné. C'est légitime. C'est humain.

Dans son livre, Monsieur Braeuer souligne que les baulois découvrent alors le Jazz grâce à un orchestre monté par des F.F.I.

Pour nos marins, pas d'entractes. On enchaîne !

12 mai 1945 - *"Nous sommes devenus le P.C. de la Marine. Et c'est un défilé incessant, au Château Pavie, d'officiers et d'estafettes.
Je suis de service. Je n'arrive pas à répondre à tout le monde et à écrire, en même temps, cette lettre..."*



XI

Comme tous, Robert Chauvet attend son départ en permission après ces onze mois d'enfermement. Normalement il doit faire partie du premier départ. Mais le Commandant lui demande de rester jusqu'au deuxième départ (qui serait vers le 9 ou le 10 juin) pour organiser les nouveaux services.

J'étais rentrée de Berry en Touraine où j'attendais mon *désempoché*.

Ce contretemps nous fait changer nos projets. Nous décidons que j'aille à La Baule, passer quelques jours. Et nous repartirons ensemble.

Les difficultés dues à l'Etat de Siège, et au ravitaillement problématique, ne doivent pas être insurmontables !... mais, tout de même, je n'emmènerai pas notre bébé !

Je reçois mon laissez-passer et une liste de ce qu'il faudrait que j'apporte. De la nourriture, bien sûr (beurre, œufs, fromage) et du linge (le petit colis n'est pas encore arrivé à destination, puisque nous sommes le 14 mai et qu'il n'arrivera que le 15).

Je suis en train de me préparer quand je reçois un mot me demandant de surseoir, momentanément à ce départ. Il y a du nouveau !

25 mai 1945 - *"Hier soir le Grand Commandant de Saint-Nazaire est venu. Il veut que nous allions, sous peu, à Saint-Nazaire, prendre possession des torpilleurs allemands. Notre Commandant passe Commandant de la Flottille et nous garde en priorité.*

Notre dénéagement est prévu pour le 29 mai. Cela risque de compliquer les choses pour nous deux.

D'abord Saint-Nazaire est assez loin de La Baule. Et, habiter Saint-Nazaire, il n'en est pas question : il n'y a plus une maison debout.

En outre, je vais avoir un boulot fou, pour organiser ce nouveau "nouveau service". "

Vais-je attendre le télégramme qui me donnera le feu vert ?

J'avais pris mes dispositions. Je suis donc partie sans attendre, me demandant un peu comment les choses allaient se passer...

Effectivement, j'arrive à La Baule le 30 mai. Au Château Pavie je trouve trois marins, euphoriques, qui embarquent le reliquat du déménagement. Heureusement pour moi, ils peuvent emporter un billet au Maître Chauvet. Il l'aura ce soir même. Ce billet lui apprend que son épouse est à La Baule et, super chance !, qu'elle a un logement : 48, Avenue Georges Clemenceau chez Monsieur et Madame Ballu.

Cette chance paraît invraisemblable, étant données les circonstances. Elle mérite une petite explication.

En Touraine, nous avions secouru, un jour, une jeune réfugiée qui avait eu un malaise devant le magasin Chauvet. Quand elle a dit qu'elle venait de La Baule, nous avons noué une relation. Ses parents louaient des meublés aux estivants. J'avais emporté leur adresse et ils m'accueillirent à bras ouverts.

Je fus ainsi la première des femmes des marins ex-empochés, à arriver dans l'ex-Poche. Je crois que je fus la seule à pouvoir m'y installer.

J'avais un pied dans la place avant même d'avoir retrouvé mon mari, et j'étais bien décidée à exploiter la situation.

Du 31 mai au 10 juin, je posai des jalons :

Je pus mesurer les difficultés qui persistaient quand au ravitaillement et je pus juger de l'aspect un peu désaxé que présentait la vie de certains *libérés* civils, avides de sorties, de fêtes, de réjouissances, après ces neuf mois tendus d'anxiété, de privations et de quasi-asphyxie.

Après une brève permission en Touraine nous revenons à La Baule avec Jakou, notre petit garçon, et nous nous installons dans le modeste meublé Ballu.

Première constatation : les prix ont beaucoup baissé par rapport à ceux de mon premier séjour. On peut maintenant avoir, normalement, des légumes et des fruits. Le fromage est sans tickets. Le vrai gros point noir reste le combustible pour la cuisine.

Il m'a fallu faire le siège du Bureau du Relogement où mon dossier n'avancait pas assez vite, bien qu'il fut accompagné d'un certificat du Commandant. Il fallait que je sois acceptée comme habitant La Baule pour obtenir mes cartes de ravitaillement et m'inscrire chez les commerçants.

J'eus dans ces jours là, la satisfaction de constater que, dans plusieurs magasins on était particulièrement gentil avec moi, tout simplement, parce que j'étais l'épouse d'un de ces *marins-pompiers* portant l'uniforme français durant la Poche, et dont la rectitude de conduite avait été appréciée.

Cet été 1945 m'a laissé des souvenirs au parfum de vacances. L'immense, la merveilleuse plage, était presque déserte. C'était un luxe rare que de s'y détendre au soleil, tandis que mon mari était de service à Saint-Nazaire et que mon tout petit contemplait la "*grande, grande rivière*" ou tripotait, voluptueusement "*la belle terre*" (il nommait ainsi, en baissant la voix le sable blond qu'il venait de découvrir...).

Notre couple s'est rejoint. Je n'ai plus, pour évoquer ces jours-là, de *Journal* ni de correspondance. Je n'ose me fier complètement à ma mémoire. L'épilogue sera bref.

Les marins-pompiers dissous, les marins (à part entière) quittèrent donc La Baule le 29 mai 1945. Mon mari, et quelques camarades furent désignés pour Saint-Nazaire où il fallait liquider la Marine allemande.

Le Commandant de Kerviler, on l'a vu, est devenu Commandant de la flottille des Torpilleurs ex-allemands. Il n'y resta pas, et devint, je crois, Commandant de l'*Ile d'Oléron*.

Mon mari ne l'a pas suivi. Il resta à Saint-Nazaire, faisant fonction de Capitaine d'Armes des dragueurs ex-allemands.

Le *Dimanche 26 juillet 1945*, il m'a invitée à manger à bord de son bateau : le *M.G.28*. Occasion de visiter sa petite cabine, si bien agencée, où notre Jakou sera très fier de faire sa sieste.

Fin 1945. Robert Chauvet change de poste et de fonction. Il fallait, après un *coup de gueule* du Ministère, rétablir l'ordre dans une situation très confuse. Il fut mis d'office à la tête du Secrétariat du Commandement de la Marine, pour toute la région de Saint-Nazaire. C'est là aussi qu'il fit fonction d'Officier de police judiciaire. Il fallait rechercher des documents. Il se déplaçait à Lorient, Brest et même à Paris, si mes souvenirs sont exacts. Je l'ai vu rapporter parfois, deux valises pleines de "papiers"...

Outre que cette nomination était une marque de confiance et d'estime de la part de ses supérieurs, l'avantage que j'y voyais, c'est qu'il n'avait plus à subir les contraintes du *Service à bord*. Tous les soirs il rentrait chez nous, à La Baule.

D'abord il fit les trajets en chemin de fer. Puis on lui confia une grosse moto allemande (de SS, je crois) dont notre fils fut ébloui et moi, quelque peu terrifiée !

Je veux avant de mettre le point final, nommer les divers commandants dont il fut le collaborateur à Saint-Nazaire, entre *juin 1945* et *avril 1946*. Je ne suis pas sûre de la chronologie, mais je crois n'en pas oublier en citant Messieurs de Kerviler, Sigaud, Le Gac et Castro.

La guerre continuait en Asie. L'Indochine n'en finissait pas d'aspirer Officiers de Marine, Officiers mariniers et marins.

Il me semble que, ses chefs appelés de façon assez précipitée à d'autres fonctions, mon mari fut le dernier représentant de la Marine Nationale à quitter Saint-Nazaire, rendue dès lors, à son statut de port civil.

Je ne pourrais dire ce que sont devenus certains de ces officiers de Marine, dont les noms sont associés à nos souvenirs d'alors.

Toutefois le hasard a voulu que le Commandant Sigaud et mon mari se rencontrent en Indochine. C'était à Tourane, en *février 1947*.

Le Commandant Sigaud, de la passerelle de son *L.S.T. 347*, héla Chauvet qui était sur le *Jules Verne*. Il l'invita à sa table et prit plaisir à évoquer, avec lui, ce temps de Saint-Nazaire. Ce fut à cette occasion que mon mari apprit - ce dont il se doutait - que c'est sur sa recommandation qu'il avait été appelé *au choix* sur le Navire Atelier *Jules Verne*.

Quelques années plus tard, je fis enfin la connaissance du Commandant Sigaud à Toulon.

Il ne manqua jamais d'envoyer ses amitiés et ses félicitations quand il apprenait une promotion de mon époux dans son administration (Caisse Militaire de Sécurité Sociale) ou ses nominations dans l'Ordre du Mérite.

Mais je garde pour la fin le Commandant André Le Gac, et je veux citer ici deux extraits d'une lettre qu'il a adressée le 1^{er} février 1954 à mon mari (on trouvera la lettre *in extenso* en annexe):

"*Mon cher Chauvet,*

[...]

Ca me rajeunit de repenser à ce temps de Saint-Nazaire, en 1945, où, pendant des mois, nous avons dû faire face, tous ensemble, à une tâche écrasante, et combien ingrate! [...]

C'est après que vous m'ayez été signalé comme "remarquable" dans vos fonctions de capitaine d'armes des dragueurs ex-allemands, que je vous ai, d'autorité, mis à la tête sur Secrétariat Militaire de la Marine à Saint-Nazaire, pour redresser une épouvantable situation. [...]

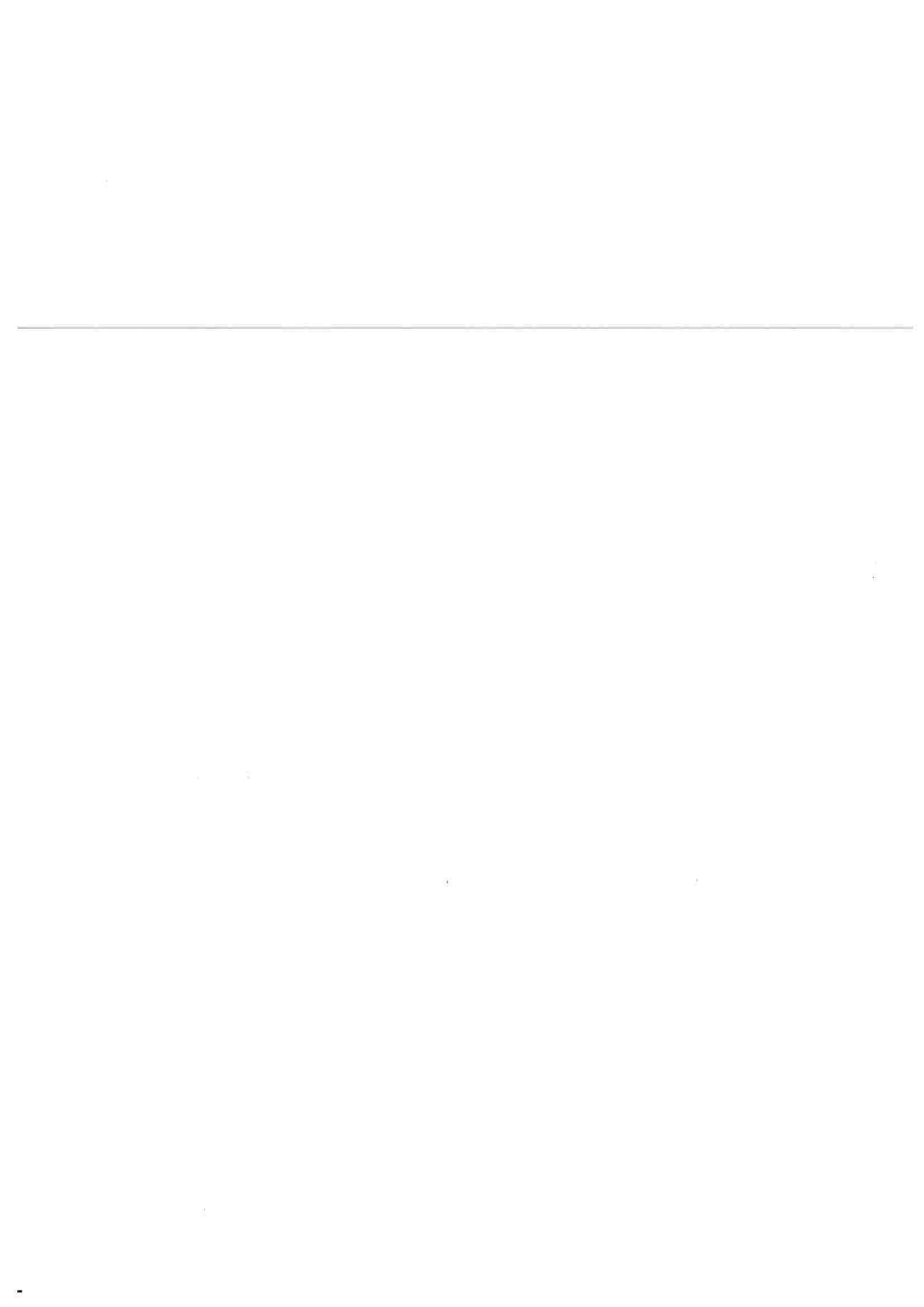
Le Capitaine de Vaisseau en retraite

André Le Gac"

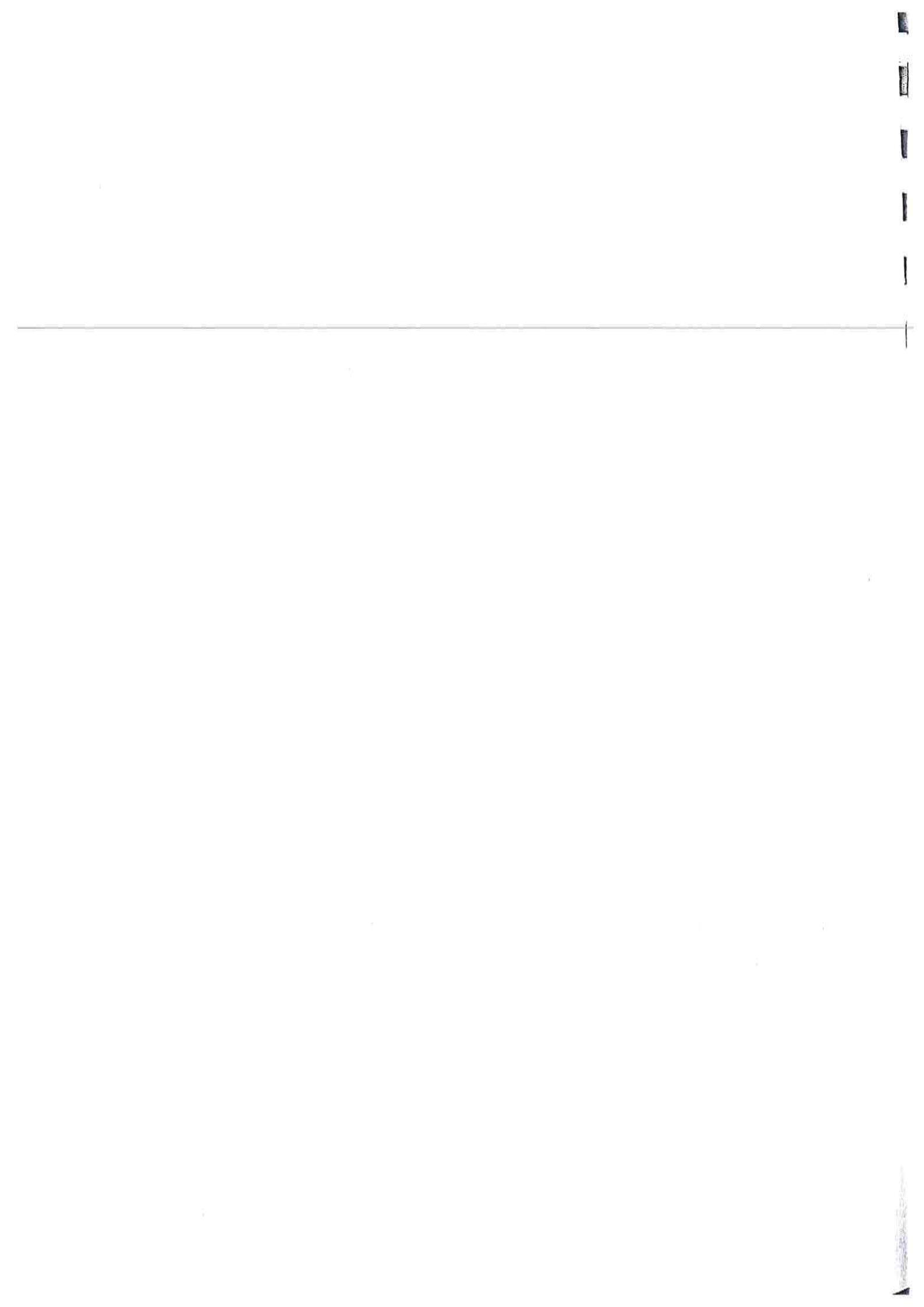
Ce sera là la conclusion de ces pages, récit sans prétention fait à partir du témoignage véridique d'un marin empoché à La Baule (1944-1945).

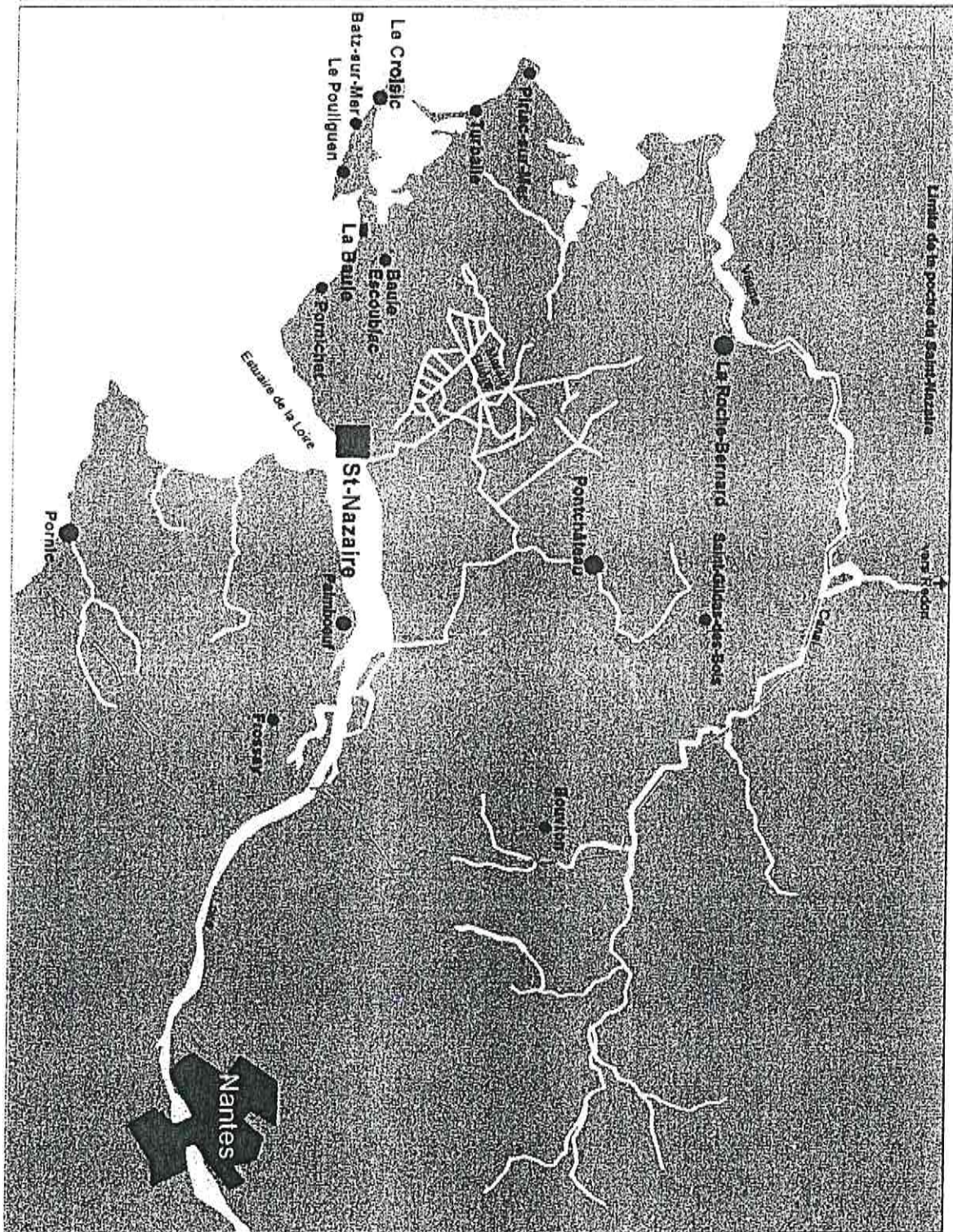
Aix-en-Provence, 1999





Annexes



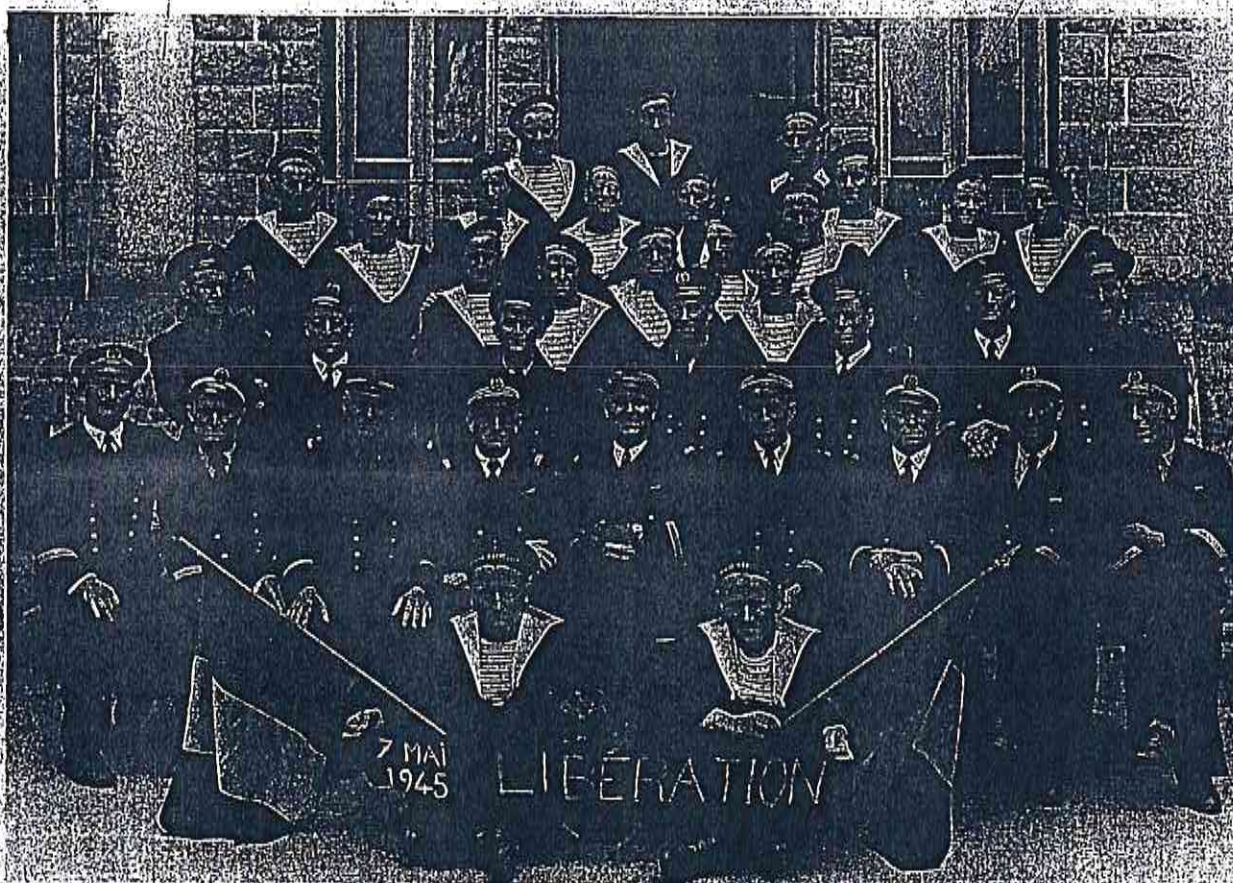


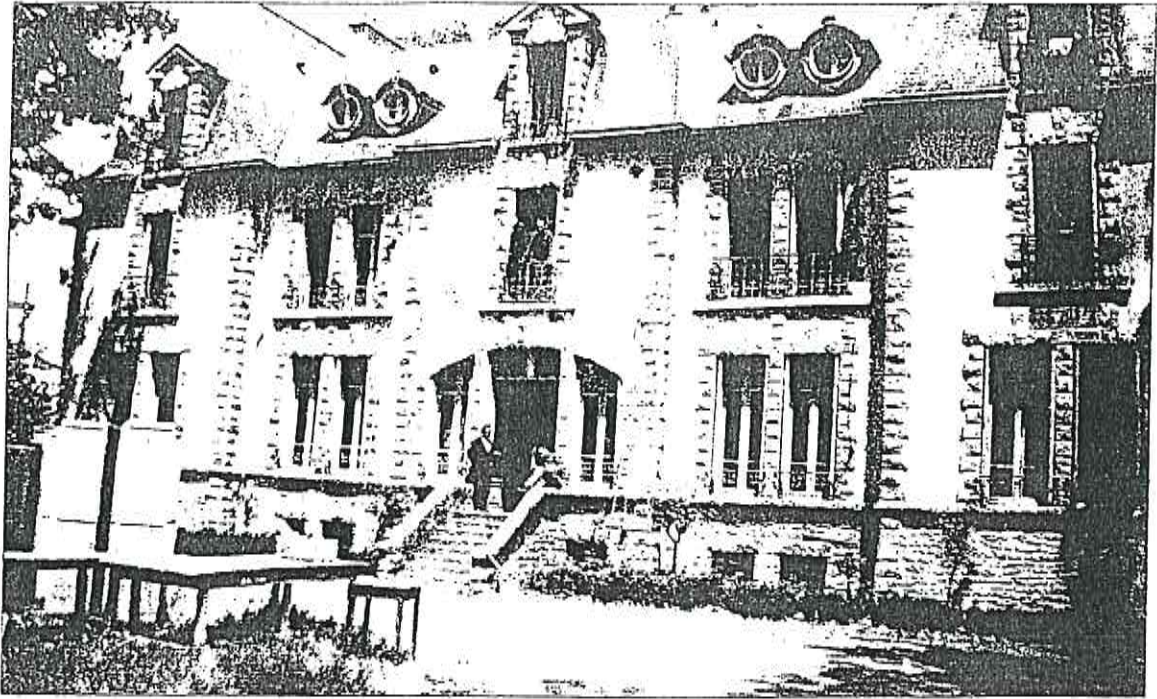
La Poche de Saint-Nazaire / La Baule (1942-1945)



Robert Chauvet en 1943

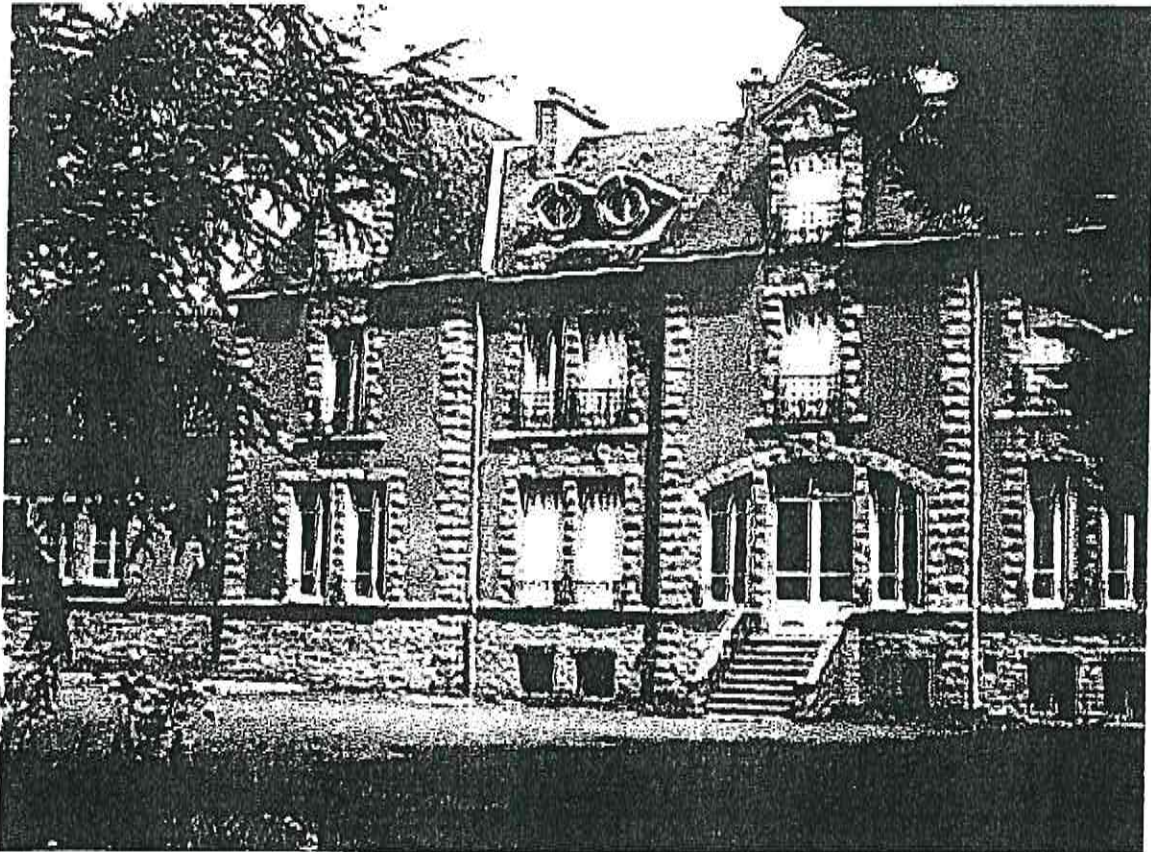
Photo souvenir de la compagnie des Marins-Pompiers le 7 mai 1945, qui fut le jour non de leur libération
mais de la capitulation de l'Allemagne Nazie





Le Château Pavie en 1943

Le Château Pavie en 1999



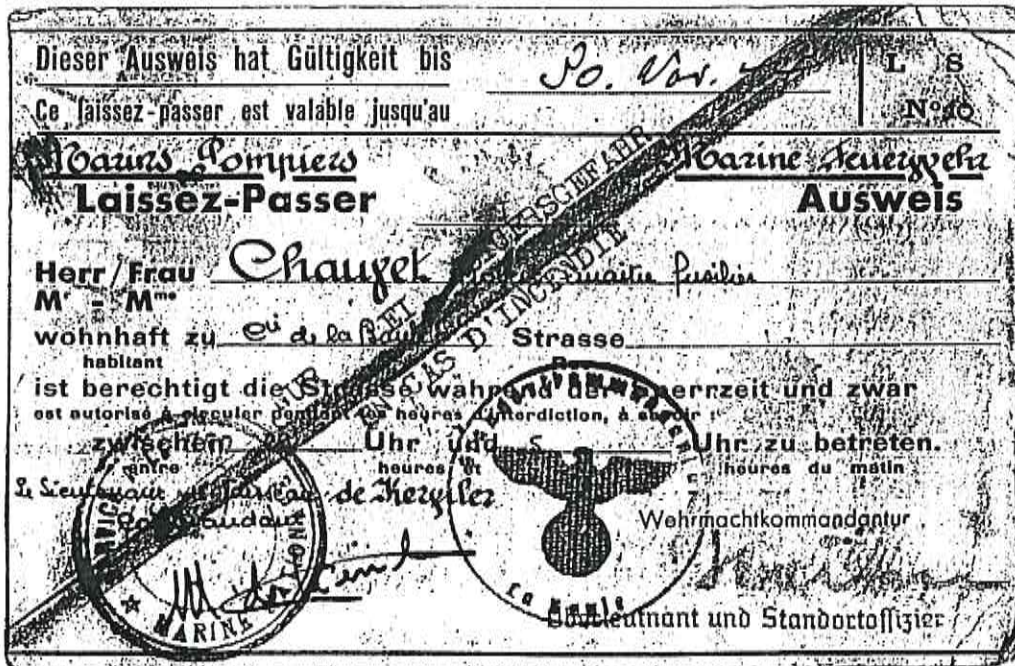
CALENDRIER DE L'ÎLOT DE SAINT-NAZAIRE

1945		1945	
1 L	1 J	1 J	1 D
2 M	2 V	2 M	2 L
3 M	3 S	3 M	3 M
4 J	4 D	4 J	4 J
5 V	5 L	5 V	5 V
6 S	6 M	6 S	6 S
7 D	7 M	7 D	7 D
8 L	8 J	8 L	8 L
9 M	9 V	9 M	9 M
10 M	10 S	10 M	10 J
11 L	11 D	11 L	11 V
12 V	12 L	12 V	12 S
13 S	13 M	13 S	13 D
14 D	14 M	14 D	14 L
15 L	15 M	15 L	15 M
16 M	16 J	16 M	16 J
17 M	17 V	17 M	17 V
18 J	18 S	18 J	18 S
19 J	19 D	19 J	19 D
20 V	20 L	20 V	20 L
21 S	21 M	21 S	21 M
22 D	22 M	22 D	22 M
23 L	23 J	23 L	23 J
24 M	24 V	24 M	24 V
25 M	25 S	25 M	25 S
26 J	26 L	26 J	26 L
27 V	27 M	27 V	27 M
28 S	28 J	28 S	28 J
29 D	29 V	29 D	29 V
30 L	30 S	30 L	30 S
31 M	31 M	31 M	31 M

N.-B. — Pour toutes des circonstances particulières, nous écrivons pu mieux faire, que de présenter seulement la Premier Semestre 1945.
Nous nous en excusons auprès du Public et le prions d'accepter nos meilleurs vœux.




ÉDITÉ PAR LA CENTRALISATEUR DU LIVRE & LA PAULIE
REPRODUCTION INTERDITE



Demi-calendrier de l'année 1945 édité à La Baule



Ausweise accordés au (second)-maître fusilier Robert Chauvet

Remarquer, sous la diagonale rouge, "EN CAS D'INCENDIE"

Verlängert bis prolongé jusqu'au	29. 1. 1944		Wehrmachtkommandantur <i>[Signature]</i>
Verlängert bis prolongé jusqu'au	31. Mai 1944		Wehrmachtkommandantur Leutnant und Standortoffizier <i>[Signature]</i>
Verlängert bis prolongé jusqu'au	31. August 1944		Wehrmachtkommandantur Leutnant und Standortoffizier <i>[Signature]</i>

Verlängert bis prolongé jusqu'au	28 Februar 1945		Wehrmachtkommandantur Leutnant und Standortoffizier <i>[Signature]</i>
Verlängert bis prolongé jusqu'au			Wehrmachtkommandantur Leutnant und Standortoffizier <i>[Signature]</i>
Verlängert bis prolongé jusqu'au			Wehrmachtkommandantur

Certificat de travail du maître fusilier Robert Chauvet en tant que marin-pompier



Talons des mandats de délégation de solde

Remarquer, au verso du talon de janvier 1945, des "nouvelles" de La Baule. A partir de juillet 1944, je touchais ma délégation de solde à la perception de l'Ile-Bouchard. Et cela avec une procuration T.M.A. (j'ignore ce que signifiait ces initiales). En décembre 1944, la dernière case prévue est oblitérée. Je reçus alors ma délégation de solde par Marine Nantes (janvier, février, mars et avril 1945), moi étant en zone libérée et mon mari en zone encore occupée par les Allemands.



IDENTITÉ DU TITULAIRE

Nom et Prénoms *Chauvet Robert M^{re} Julien*
 Né le *3 juin 1916* à *Paris (Seine)*

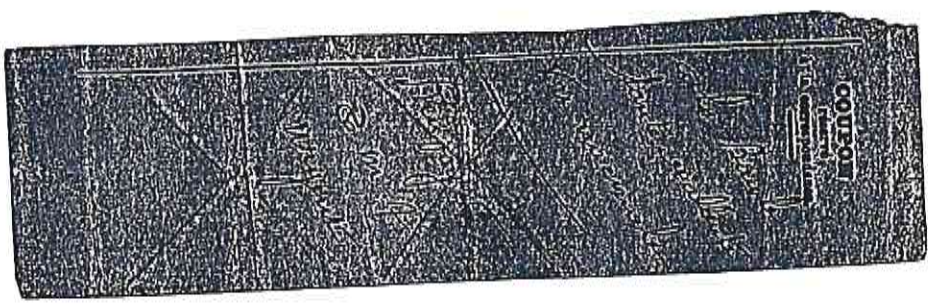
Adresse *rue de la République - M. Bourchaud*
Ludre et Loue

Nationalité *Française*

exercant dans l'établissement *à son compte* moins de 20 heures
plus de 30 heures

le métier de *Marin Pompier*
 depuis le *1^{er} Mai 1941*

Inscrit dans la catégorie
 sous le N° Le Titulaire
R. Chauvet



Déclaration

Total	200
Frais	13
Net	187

COUPON

Déclaration

Total	200
Frais	12
Net	188

COUPON

A REMPLIR PAR LE FACTEUR


AVIS DE 2^e PRÉSENTATION

M. _____ est informé que le
 mandat lettre lui sera représenté le _____
 vers _____ heures.

Après la 1^{re} présentation, le mandat est payable au bureau de _____
 à partir de _____ heures.

Se munir du coupon et de pièces d'identité

Message familial Croix-Rouge du 2 septembre 1944




MESSAGE FAMILIAL

Prix imposé

Croix-Rouge Française

(Comité International de la Croix-Rouge)



DEMANDEUR

Nom : CHAUVET

Prénoms : Robert

Rue : château Pavie

Localité : LA BAULE

Département : Loire-Inférieure

MESSAGE à TRANSMETTRE (20 mots au maximum)
(nouvelles de caractère strictement personnel et familial)

*Santé parfaite. Nous sommes bien calmes
Je t'aime et ma pensée va vers toi
Bonne nuit à ton facteur et toi je vous
salue fort. Robert*

Date : 2 septembre 1944

DESTINATAIRE

Nom : CHAUVET

Prénoms : Robert e

de la République

ite : Mlle BOUGHARD

nce : TOURAIN - (Indre et Loire)

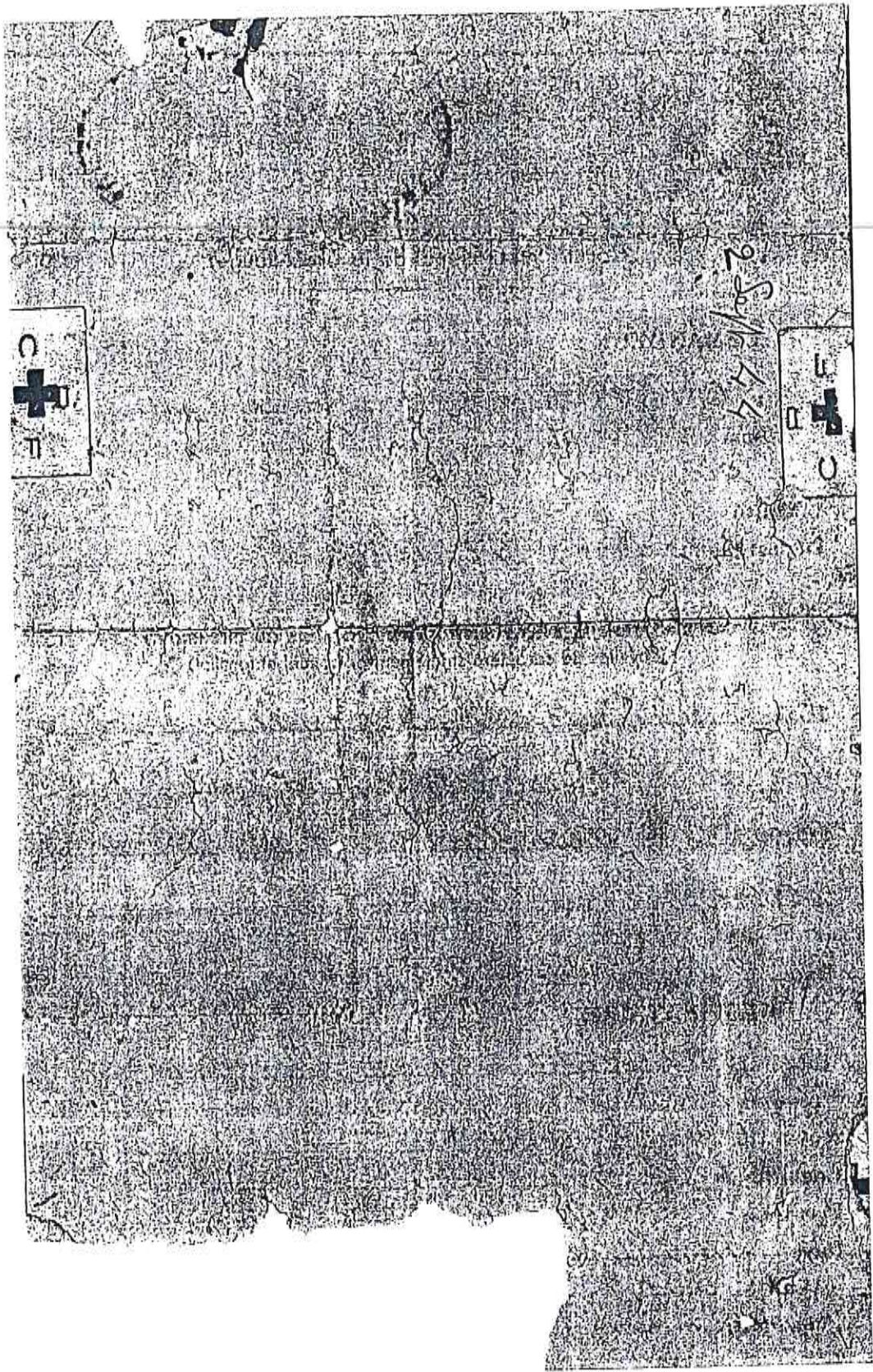
FRANCE

II

+

U

Remarquer le timbre à l'effigie du Maréchal Pétain en haut à droite



Message familial Croix-Rouge du 10 décembre 1944

MESSAGE FAMILIAL

Croix - Rouge Française

DEMANDEUR

Nom: *Chauvet*
 Prénoms: *Robert*
 Rue: *Chateau Laine*
 Localité: *LA BAULE (Loire-Inférieure)*
 Département: *LOIRE-INFÉRIEURE*

MESSAGE A TRANSMETTRE (25 mots au maximum)
 (nouvelles de caractère strictement personnel et familial)

*Pensez à tous - Santé, moral bon. - Reçu
 réponse dix novembre - Suis impatient te retrouver
 Souhait nouvelle année apportera réunion rapide
 dans vie calme - Baisers, tendresse*

Date: *20-12-1944*

DESTINATAIRE

Nom: *CHAUVET*
 Prénoms: *Robertte*
 Localité: *L'ILE-BOUCHARD*
 Province: *TOURAINNE (Indre et Loire)*
 Pays: *FRANCE*

13 JAN 1945

Répondre au verso

Ce message fut reçu à l'Île-Bouchard le 17 janvier 1945. La réponse (au verso) partit le jour-même et arriva à La Baule le 25 janvier 1945



RÉPONSE

(25 mots au maximum)

Destinataire (par Croix-Rouge Nantes)

Nom CHAUVET

Prénom Robert

Adresse (Chateau Pavie
LA BAULE (Loire Inférieure)

Allous bien - Lucien section costes
probable - Takou-coquin - florissant -
barbare - calme - pas capricieux -
Téméraire - Espère te reconnaître -
Poloché redevienne unice, moine
parfait - A bientôt Baise

Date 17 Janvier 1945

Expéditeur

Madame R. Chodinet
Rue de la République
Ile Bouchard
Indre-Loire



reçu le
25 J 45

Programme de la Fête de la Victoire

LA BAULE, 13 Mai 1945

Messe à 9 Heures précises

- | | |
|---|---|
| 1. Marche Lorraine , par la Musique | 6. Violoncelle par M. Baquer |
| 2. Ô France, Ô ma Patrie (Chorale) | 7. Cantiques populaires,
Reine de France, Vierge notre Espérance |
| 3. Allocution de M. le Curé | 8. Te Deum de la Victoire |
| 4. Cantate à Jeanne d'Arc,
L'Étendard , par la Chorale et la Musique | 9. Marseillaise |
| 5. Sonnerie Aux Champs
pendant l'Élévation | 10. Défilé au Monument aux Morts |

Programme de la Fête de la Victoire à La Baule (13 mai 1945)

Remarquer, au verso, l'invitation adressée à "*Messieurs les Officiers, Messieurs les Sous Officiers, Messieurs les Marins Pompiers*", manifestement écrite par une personne peu au fait des grades de la Marine (où il n'y a pas de sous-officiers, mais des officiers mariniers).

Matticus de Officiis

Matticus de Jure Officiis

Matticus de Officiis Domestici

Lettre du Commandant Le Gac à Robert Chauvet

1 rue Elisie Reclus Alger, le 1^{er} février 1954

Mon cher Chauvet,

Je serais très heureux si l'appréciation de votre ancien chef pouvait encore avoir une influence sur votre destinée.

Ça me rajeunit de repenser à ce temps de Saint Nazaire, en 1945, où, pendant des mois, nous avons dû faire face, tous ensemble, à une tâche écrasante, et vraiment ingrate !

Nos effectifs, sans une diminution par Paris, ne laissent à côté de moi que quelques éléments de valeur, parmi lesquels vous figurez au premier rang.

C'est après que vous m'avez été signalé comme "remarquable" dans vos fonctions de capitaine d'armes des dragueurs ex-allemands, que je vous ai, d'autorité, mis à la tête du Secrétariat militaire de la Marine à Saint-Nazaire, pour redresser une épouvantable situation.

Vous avez mérité ma confiance par votre activité-sourillante, votre intelligence, votre complet dévouement à toute heure du jour et de la nuit.

Vous n'avez que le grade de Maître Fusilier, par suite des événements extraordinaires de cette époque ; mais je n'exagère aucunement, en vous disant que vous me rendiez les services d'un très bon officier des Equipages ; grade que vous auriez depuis longtemps si vous n'avez pas été amené à quitter la Marine.

Forté, mon cher Chauvet, ce que

Je pense de vous, et je vous autorise
à faire de cette lettre l'usage qui vous
conviendra.

Mes hommages à M^{me} Chavet.
Recevez le souvenir très amical de
votre ancien commandant

Le Capitaine de Vauvean en retraite

André Le Gal